

BULCOM

N° 28 Vendredi 6 août 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



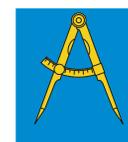
Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT
DES VILLAGES, DES VISAGES

À CRESSIER

DOMINIQUE GRISONI

UNE HISTOIRE QUI
DÉFIE LE TEMPS



Exposée depuis une trentaine d'années aux quatre coins du monde, Dominique Grisoni se dévoile au fil de ses aquarelles et sous la plume de Robin Nyfeler, qui l'a rencontrée pour le Bulcom. Une artiste remarquable et remarquée, à lire en pages 12- 13

RVG
Energies
Renouvelables
Sàrl

Pompes à chaleur
Ventilation douce
Capteurs solaires

À notre service
depuis 1982

2073 Enges

Tél. 032 751 73 51
Mobile 078 711 64 46
contact@rvg-energies.ch
www.rvg-energies.ch

L'autonomie énergétique!
Depuis 1982 nous avons
des solutions !

BONHÔTE
BANQUIERS DEPUIS 1815

Retrouvez en page 17
le compte-rendu de la
première journée Bon-
hôte du développement
durable

pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier

pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier
un plus pour chacun

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
**Renaturation et protection
contre les crues**
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

arc jura

www.martiarcjura.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



HORAIRES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires :

Du 5 juillet au 13 août 2021 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 16 août 2021.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 111287

Parcelle(s) et coordonnées : 3677 - Saint-Blaise ; 1207391/2565273

Situation : La Semella ; Chemin des Deleynes 11

Description de l'ouvrage : Transformation d'une habitation avec agrandissement d'un balcon

Requérant(s) : Jun Zhao et Lixin Li, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans : Michel Tanner, Bureau d'architecture Michel Tanner, Les Vermondins 19, 2017 Boudry

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1/Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à une zone viticole

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 111729

Parcelle(s) et coordonnées : 4500 - Saint-Blaise ; 1207278/2565888

Situation : Saint-Blaise ; Rue du Tilleul 9

Description de l'ouvrage : Changement d'affectation d'un atelier-galerie en loft

Requérant(s) : Marc Antonio Nembrini et Richard Lambelet, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans : Michael Schwab, Schwab Architecte, Rue du Coteau 36, 2502 Bienne

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité/Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'espace cours d'eau ; A un alignement

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie 2 ; Situation au bénéfice des droits acquis au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



LOCATION DE VÉLOS À 50%

Pour la 6^{ème} année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.- au lieu de 60.-). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 111541

Parcelle(s) et coordonnées : 2871 - Saint-Blaise ; 1207360/2565125

Situation : La Semella ; Chemin des Deleynes 25

Description de l'ouvrage : Rénovation et transformation d'une villa

Requérant(s) : Jean-Luc et Véronique Lisa Dreyer, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans : Olivier Di Giambattista, Kompis SàrL, Rue Cingria 5, 1205 Genève

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1/Sanction du 2001-12-12

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la vigne

Particularités : Au bénéfice des droits acquis au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site www.saint-blaise.ch pour toute autre information.

Nous vous remercions de votre compréhension.

SAINT-BLAISE



COMMISSION D'URBANISME

Le Conseil communal rappelle à la population les dates des prochaines réunions de sa commission consultative, à savoir :

31 août 2021, 28 septembre 2021, 26 octobre 2021,

30 novembre 2021, 21 décembre 2021

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers complets doivent être déposés dans un délai de 10 jours ouvrables avant la séance.

A toutes fins utiles et en complément à la législation cantonale, l'Autorité communale renvoie au règlement d'aménagement communal et au règlement transitoire de construction disponibles sur le site www.saint-blaise.ch.

Saint-Blaise, le 6 août 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES GUICHETS DU CONTRÔLE DES HABITANTS

Madame, Monsieur,
Le 20 août prochain, les guichets du contrôle des habitants seront fermés toute la journée.
Nous vous remercions de votre compréhension.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29
Dossier SATAC n° 107568
Parcelle(s) et coordonnées : 4354 - Saint-Blaise ; 1207143/2565526
Situation : Rue des Bourguillards 22
Description de l'ouvrage : Construction d'une piscine semi-enterrée non chauffée
Requérant(s) : Jenny Barbara et Philippe Schweizer, 2072 Saint-Blaise
Auteur(s) des plans : Christophe Masini, Masini Entreprise Totale SA, Rue de la Fabrique 2, 2016 Cortaillod
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité/12.12.2001
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29
Dossier SATAC n° 111829
Parcelle(s) et coordonnées : 4314 - Saint-Blaise ; 1717 - Saint-Blaise ; 1207316/2565717
Situation : Pellud-Dessous ; Rue Daniel-Dardel 20
Description de l'ouvrage : Mise en conformité - Construction d'un cabanon avec bûcher
Requérant(s) : Olivier Dufour, CFF SA, 1001 Lausanne
Auteur(s) des plans : Olivier Mauler, Mauler SA, Quai Philippe-Suchard 20, 2000 Neuchâtel
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1/Entrée en vigueur le 12.12.2001
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

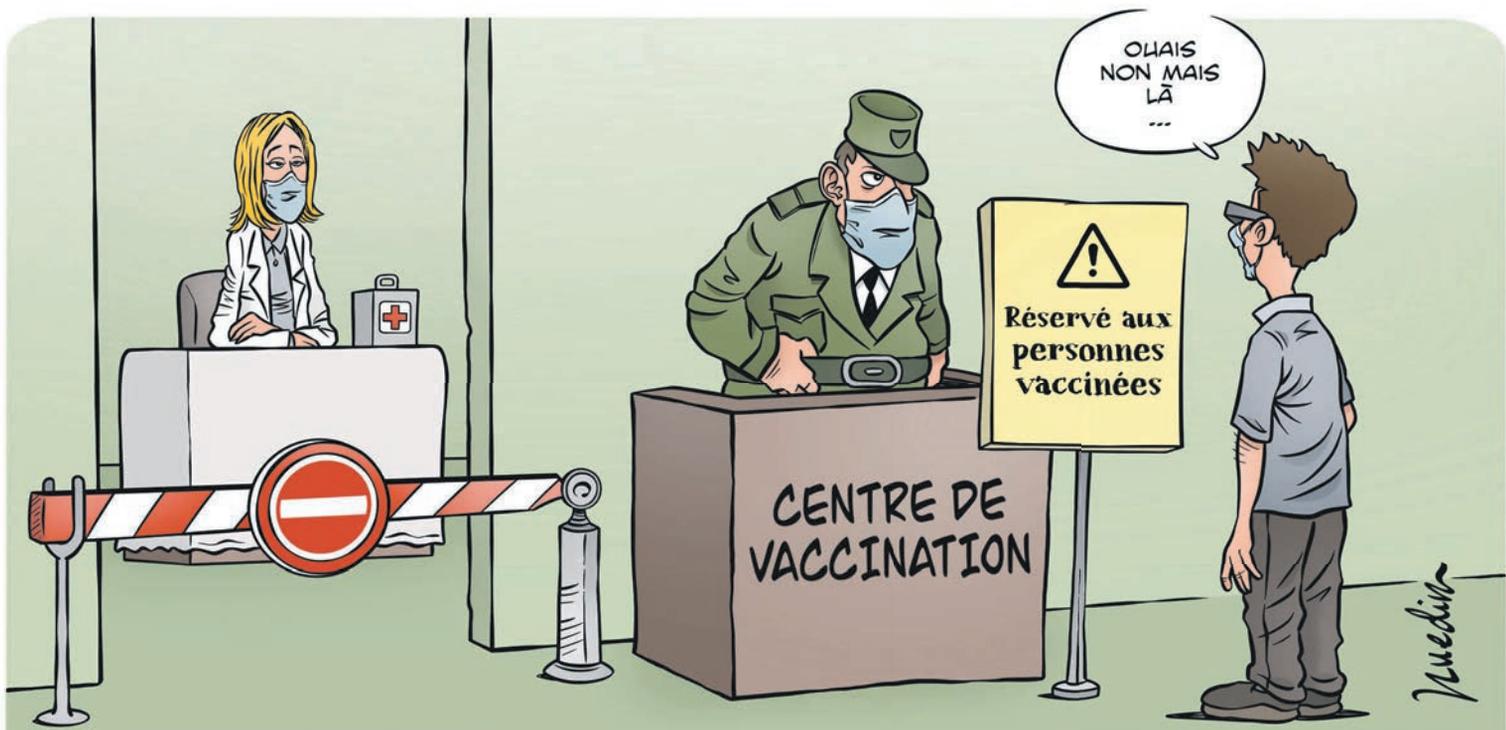
L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29
Dossier SATAC n° 111906
Parcelle(s) et coordonnées : 3720 - Saint-Blaise ; 1207902/2565799
Situation : Les Rochettes ; Chemin des Chênes 13
Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau
Requérant(s) : Bogdan et Laura Mioara Boroleanu, 2072 Saint-Blaise
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1/Entrée en vigueur le 12.12.2001
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**IL EST PRUDENT
DE RÉSERVER!**

**HÔTEL DE LA
CROIX-BLANCHE****
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

**PROCHAINE SOIRÉE
LE 20 AOÛT**

Covid-19: Face à la recrudescence des contaminations Vers une exigence de vaccination généralisée?



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.08.21 au 06.09.21 Publication FAO n° 31
Dossier SATAC n° 111078

Parcelle(s) et coordonnées: 4585 - Saint-Blaise; 1207556/2565955

Situation: Chemin du Ruau 20

Description de l'ouvrage: Construction d'un jardin d'hiver non chauffé

Requérant(s): Patrick et Florence Laederach, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Sanction du 2001-12-12

Autorisation(s) spéciale(s): Espace réservé aux eaux

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.07.21 au 30.08.21 Publication FAO n° 30

Dossier SATAC n° 110933

Parcelle(s) et coordonnées: 3882 - Marin - Epagnier; 1206515/2567622

Situation: Rue des Sugiez 1

Description de l'ouvrage: Rénovation et agrandissement de l'habitation existante

Requérant(s): Boris Hügli, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Lidia Renzo, Rue du Château 4, 2034 Peseux

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité/Sanction du 1995-06-07

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 35 RCC (Lucarnes); Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



ACTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA TÈNE

Le Conseil communal souhaite offrir la possibilité aux habitants de se faire plaisir en soutenant les établissements publics de La Tène qui ont été fragilisés par la pandémie. Chaque laténien (tout âge confondu) recevra ainsi par courrier un bon de 10 francs à faire valoir du 1^{er} juin au 30 septembre 2021.

La liste des établissements publics participant à l'action figure sur la page d'accueil de notre site internet (www.commune-la-tene.ch). Pour de plus amples informations, vous pouvez également prendre contact avec l'administration communale (032 886 65 00).

Information importante: ce bon ne peut être converti en espèces. Lorsque le prix de vente est inférieur à la valeur de celui-ci, aucun retour n'est prévu.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 110951

Parcelle(s) et coordonnées: 1047 - Thielle - Wavre; 1207743/2568883

Situation: Closel-Bourbon 3

Description de l'ouvrage: Changement d'affectation d'une maison de maître en centre éducatif et mise en conformité de la sécurité incendie

Requérant(s): Thierry Zimmermann, Perspective Plus, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans: Philippe von Bergen, GD Architectes SA, Places d'Armes 3, 2001 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de protection du site bâti/Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie I

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



RÉCEPTION DES SPORTIFS MÉRITANTS

La commune de La Tène organisera le 27 octobre prochain, la réception annuelle pour les sportifs méritants du village.

Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2020/2021 des résultats particuliers (médailliers, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de prendre contact avec l'administration communale, Tél. 032 886 65 00, **jusqu'au vendredi 20 août 2021, dernier délai.**

RÈGLEMENT DE DISTRIBUTION DE RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS MÉRITANTS

1. Le Conseil communal remet chaque année une récompense aux sportifs champions ou méritants, dans l'une ou l'autre des disciplines reconnues par l'Association suisse du sport. Peuvent obtenir une récompense:

- toute personne ayant son domicile à La Tène ou faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène;
- toute équipe faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène.

2. Pour obtenir une récompense, il faut:

- a) pour les équipes
 - obtenir un titre de champion cantonal ou suisse ou une promotion dans une ligue supérieure.
- b) pour les individuels
 - obtenir une médaille d'or, d'argent ou de bronze dans une compétition officielle cantonale ou romande;
 - obtenir une place dans les 4 premiers d'une compétition officielle en championnat de Suisse ou d'une compétition officielle de valeur analogue, sur le plan suisse, européen ou mondial.

La période prise en considération va de juillet d'une année à juin l'année suivante.

Le Conseil communal se réserve la possibilité d'attribuer d'autres récompenses à un sportif ayant réalisé un exploit à caractère exceptionnel ou ayant obtenu un ensemble de résultats particulièrement élogieux. Il en est de même pour une personne ayant déployé durant de nombreuses années une activité administrative ou technique en faveur du sport. Le Conseil communal décide de la nature de la récompense.

3. Une personne championne dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne pourra recevoir qu'une récompense. Il en est de même si c'est une équipe qui est concernée.

4. Les cas non prévus par le présent règlement feront l'objet d'une décision du Conseil communal.

5. Le présent règlement a été adopté par le Conseil communal de La Tène dans sa séance du 3 août 2009. Il entre en vigueur immédiatement.

La Tène, le 28 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 111835

Parcelle(s) et coordonnées: 1181 - Thielle - Wavre; 1207994/2568887

Situation: Les Broillets 10

Description de l'ouvrage: Construction d'une piscine et d'un cabanon

Requérant(s): Marika Rupil, 2075 Thielle

Auteur(s) des plans: Lidia Renzo, Atelier d'architecture 2a, A. Rosset 4, 2054 Chézard-Saint-Martin

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de faible densité/Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 111707

Parcelle(s) et coordonnées : 3812 - Marin - Epagnier ; 1206682/2568237

Situation : Epagnier ; Chemin du Crêt 4

Description de l'ouvrage : Construction d'une habitation individuelle

Requérant(s) : Laetitia Biolley et Hélio Da Silva, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans : Léo Cucho, Atelier d'architecture Bär SA, Ecluse 32, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1/Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



ASSOCIATION DU CAMPING DE LA TÈNE : SÉANCE D'INFORMATION

La séance d'information de l'Association du Camping de La Tène, destinée aux membres de l'association, se tiendra à la salle «l'Octogone», derrière la plage de La Tène, le 7 août 2021. Des bulletins d'adhésion seront également à disposition sur place pour les personnes intéressées, qu'elles soient résidentes Laténiennes ou locataires du camping. Cette séance sera réalisée par groupes de 35 personnes maximum, mesures sanitaires obligent, dès 14h00 et sera répétée à 15h30. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la séance.

La Tène, le 2 août 2021

LE COMITÉ

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.08.21 au 06.09.21 Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 111597

Parcelle(s) et coordonnées : 1015 - Thielle - Wavre ; 1014 - Thielle - Wavre ; 1208437/2568310

Situation : Wavre ; Les Pacots 3

Description de l'ouvrage : Agrandissement de la véranda chauffée existante sur l'article 1015 et création d'un couvert sur article 1014

Requérant(s) : Nathalie Pascale Steiger, Julie Christine et Adrien André Jean Chaize, 2075 Wavre

Auteur(s) des plans : Yann Dubied, Origine architecture Sàrl, Rue Pierre-Aeby 6, 1700 Fribourg

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone de faible densité/Sanction du 1993-04-14

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 2.3 RCC (Conception des toitures) ; Abattage d'une haie

Particularités : Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.07.21 au 30.08.21 Publication FAO n° 30

Dossier SATAC n° 111953

Parcelle(s) et coordonnées : 3513 - Marin - Epagnier ; 1206430/2567688

Situation : Sur le Crêt ; Rue Paul-Vouga 127

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau d'une puissance de 5.7 kW

Requérant(s) : Teresa et Alvaro REMEXIDO et CARVALHAL, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan directeur de quartier : PDQ en vigueur/Sur le Crêt/Entrée en vigueur le 30.09.1996 ; Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur/Sur le Crêt 2/Entrée en vigueur le 27.01.1999 ;

Zone à bâtir : Zone d'habitation densifiée/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant

Du lundi 19 juillet au vendredi 13 août :

	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi		08h30 – 13h30 non-stop

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 16 août 2021.

HAUTERIVE



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer l'équipe éducative de sa structure d'accueil «La Souris Verte», le Conseil communal d'Hauterive met au concours le poste de

Educateur-trice EDE ou Assistant-e socio-éducatif-ve ASE diplômé-e

taux d'occupation à 50 % remplaçant-e

Activité principale :

- assurer et coordonner les activités de la vie du groupe d'enfants en collaboration avec les autres professionnels

Exigences :

- diplôme d'éducateur-trice EDE / Assistant-e socio-éducatif-ve ASE ou titre équivalent
- connaissance du domaine de l'enfance
- aptitude à travailler de manière autonome
- disponibilité, entregent
- sens des responsabilités
- aptitude à innover, à anticiper
- capacité d'adaptation, discrétion

Nous offrons :

- une collaboration au sein d'une équipe dynamique
- diverses responsabilités pratiques et pédagogiques
- des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste
- un cadre de travail agréable

Entrée en fonction :

- dès que possible

Nos postes sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes.

Tous les renseignements liés à ce poste peuvent être obtenus auprès de la directrice de la Souris Verte, Mme Maud Carré, tél. 032 753 02 01.

Une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes, certificats, etc., sont à adresser **jusqu'au 14 août 2021** à : Administration communale, Service du personnel, Rebatte 1, 2068 Hauterive ou hauterive@ne.ch.

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 110908

Parcelle(s) et coordonnées : 1771 - Hauterive ; 1206951/2564577

Situation : Hauterive ; Route des Longschamps 1

Description de l'ouvrage : Pose de pavés sur une partie de la cour intérieure

Requérant(s) : Dominique Egli von Büren, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité/Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

HAUTERIVE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal d'Hauterive,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,
Vu l'Ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête :

Article premier :

Le parcage dans les places de parc se trouvant sur l'esplanade du STPA, sont soumises à paiement, système horodateur.

Article 2 :

L'horaire et les tarifs de parcage sont les suivants.
Tous les jours de 8 heure à 18 heures.
Les 10 premières minutes sont gratuites mais avec ticket obligatoire.
1 heure, Fr. 0.50. 2 heures, Fr. 1.–. 3 heures, Fr. 2.–. 4 heures, Fr. 3.–. 5 heures, Fr. 3.50.
6 heures, Fr. 4.–. 7 heures, Fr. 5.–. 10 heures, Fr. 6.–.
Chaque jours supplémentaires, Fr. 6.–.
Ticket obligatoire derrière le pare-brise.

Article 3 :

Deux places pour handicapés sont marquées en dessous du dit parking, ces emplacements sont limités à 4 heures.

Article 4 :

Le parcage est interdit en dehors des cases.

Article 5 :

Le présent arrêté abroge et remplace celui du 4 avril 2007.

Article 6 :

Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

Hauterive, le 30 juin 2021
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

R. Mauri

Le vice-secrétaire :

P. Zürcher

Décision : approuvé ce jour
Neuchâtel, le 20.07.2021

L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

« La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur. »

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 110062

Parcelle(s) et coordonnées : 1337 - Hauterive ; 1206636/2564677

Situation : Champréveyres-Dessous ; Chemin des Roseaux 11

Description de l'ouvrage : Modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Sunrise Communication AG et installation d'une nouvelle antenne pour le compte de Swissphone Wireless AG/NE013-3

Requérant(s) : Sunrise Communications AG, 8152 Glattpark (Opfikon) ; Swissphone Wireless AG, 3063 Ittigen

Auteur(s) des plans : Axians Suisse SA, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone mixte/Entrée en vigueur le 15.02.2012

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 111721

Parcelle(s) et coordonnées : 827 - Le Landeron ; 6629 - Le Landeron ; 1212701/2571748

Situation : Les Pommerets ; Montet du Haut 8

Description de l'ouvrage : Transformation d'une habitation

Requérant(s) : Iris Rossing Lutz, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Didier Ettlin, Via Vitg 26, 7126 Castrisch

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone agricole/Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24c LAT ; Espace réservé aux eaux Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.08.21 au 06.09.21 Publication FAO n° 31

Dossier SATAC n° 111954

Parcelle(s) et coordonnées : 6935 - Le Landeron ; 1210969/2571864

Situation : Les Pêches

Description de l'ouvrage : Mise en conformité - Aménagement de 25 ruches au sol

Requérant(s) : Cendrille Gremaud, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone agricole/Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24 LAT

Particularités : Zone de vignes et grèves/Entrée en vigueur le 14.02.1966

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.07.21 au 30.08.21 Publication FAO n° 30

Dossier SATAC n° 111790

Parcelle(s) et coordonnées : 9156 - Le Landeron ; 1211714/2571486

Situation : Derrière Ville ; Rue de Bourgogne 5

Description de l'ouvrage : Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s) : Christof Rimensberger et Monika Sauter, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à haute densité/Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe d'une route communale

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Conseils aux parents de Pro Juventute
Pour les parents, en toute circonstance.
058 261 61 61
PRO JUVEN TUTE
conseils-aux-parents.projuventute.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29
Dossier SATAC n° 111774
Parcelle(s) et coordonnées: 7539 - Le Landeron; 1211343/2571700
Situation: Jardins vers la Petite Thielle; Rue Rollin 13
Description de l'ouvrage: Démolition et reconstruction de la remise n°80 et d'un tambour d'entrée de l'habitation existante n°79
Requérant(s): André Kissling, 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans: Nadine Mousties, NM Architecte, Chemin du Signal 13B, 1162 St-Prex
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone des abords du bourg/Entrée en vigueur le 13.08.1997
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 29
Dossier SATAC n° 111761
Parcelle(s) et coordonnées: 9161 - Le Landeron; 1212318/2573060
Situation: Bellevue; Route de La Neuveville 41A
Description de l'ouvrage: Construction d'une paroi antibruit en verre
Requérant(s): Livio Proserpi, Von Arx SA Peseux, 2034 Peseux
Auteur(s) des plans: Dominique Racine, Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron
Demande de permis de construire: Sanction minimale importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée/Entrée en vigueur le 13.08.1997
Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une route communale; Art. 3.5 alinéa 3 RCC (clôtures)
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.07.21 au 30.08.21 Publication FAO n° 30
Dossier SATAC n° 110989
Parcelle(s) et coordonnées: 6172 - Le Landeron; 1212340/2573127
Situation: Les Novalis; Route de Bâle
Description de l'ouvrage: Construction d'un immeuble de 13 appartements avec encadrement
Requérant(s): Fondation Coliver, c/o Fiduciaire du Commerce et de l'Industrie SA, 1003 Lausanne
Auteur(s) des plans: Dominique Racine, Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone d'habitation à haute densité/Entrée en vigueur le 13.08.1997
Autorisation(s) spéciale(s): Alignement communal et cantonal; Zone de protection des eaux S3; Abattage d'arbres; Art. 11.03.08 RAC (Places de parc couvertes)
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.08.21 au 06.09.21 Publication FAO n° 31
Dossier SATAC n° 111785
Parcelle(s) et coordonnées: 831 - Le Landeron; 1211166/2571517
Situation: Le Bourg; Ville 6
Description de l'ouvrage: Remplacement de la porte arrière du restaurant, (dépot) et ravalement de façades.
Requérant(s): Vincent Forster, 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans: Erard-Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron
Demande de permis de construire: Sanction minimale importance
Affectation de la zone: Plan spécial du Bourg du Landeron/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 13.08.1997
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Périmètre de plan spécial: PS en vigueur/Bourg du Landeron / Entrée en vigueur le 13.08.1997; Zone à bâtir: Plan spécial du Bourg du Landeron/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 13.08.1997
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.07.21 au 30.08.21 Publication FAO n° 30
Dossier SATAC n° 111733
Parcelle(s) et coordonnées: 5249 - Le Landeron; 1212122/2571489
Situation: Les Carougets; Rue du Temple 10B
Description de l'ouvrage: Agrandissement d'une villa
Requérant(s): Gonçalo Rodrigues et Joanne Schweizer Rodrigues, 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans: Erard et Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité 2/Entrée en vigueur le 12.06.2002
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 06.08.21 au 06.09.21 Publication FAO n° 31
Dossier SATAC n° 111908
Parcelle(s) et coordonnées: 6855 - Le Landeron; 1211276/2571512
Situation: Devant la Ville; Rue des Granges 1
Description de l'ouvrage: Remplacement d'une fenêtre en toiture
Requérant(s): Jean Rickli, 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans: Dominique Racine, Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron
Demande de permis de construire: Sanction minimale importance
Affectation de la zone: Zone du faubourg/Sanction du 1997-08-13
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Périmètre de plan de site, bâtiment de 2^e catégorie
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:
Lundi 16 août au vendredi 27 août 2021
Réouverture du guichet à partir du mardi 31 août 2021, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.
Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Administration communale



L'immobilier,
une aventure humaine

079 403 55 75
www.martigerance.ch
ivana@martigerance.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LIGNIÈRES

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30 juillet 2021 au 30 août 2021
 Publication FAO n° 30
Dossier SATAC N° 111705
 Parcelle(s) et coordonnées : 907 - Lignièrès ; 1214837/2571564
 Situation : Rue des Eussinges 8 - Lignièrès
 Description de l'ouvrage : Transformation d'une grange en habitation
 Requéran(t) : Marcel et Sylviane Lecomte - Lignièrès
 Auteur(s) des plans : Eric Repele, Repele architectes FAS SIA - Neuchâtel
 Demande de permis de construire : Sanction définitive
 Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité 2/Entrée en vigueur le 20.11.2000
 Autorisation(s) spéciale(s) : –
 Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de deuxième catégorie
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.
 Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignièrès.
Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 30 juillet 2021 fait foi.

LIGNIÈRES

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16 juillet 2021 au 25 août 2021 Publication FAO n° 28
Dossier SATAC N° 111180
 Parcelle(s) et coordonnées : 91 - Lignièrès ; 1214821/2571913
 Situation : Chemin des Rochettes 3
 Description de l'ouvrage : Aménagement de deux places de stationnement
 Requéran(t) : Hans Peter et Joëlle Zumstein - Lignièrès
 Auteur(s) des plans : Michael Desaulles, IDOS architecture SA - Neuchâtel
 Demande de permis de construire : Sanction définitive
 Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité/Entrée en vigueur le 20.11.2000
 Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la forêt
 Particularités : Enquête complémentaire
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.
 Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignièrès.
Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 16 juillet 2021 fait foi.

LIGNIÈRES

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23 juillet 2021 au 25 août 2021
 Publication FAO n° 29
Dossier SATAC N° 111676
 Parcelle(s) et coordonnées : DP28 et 722 - Lignièrès ; 1214467/2571685
 Situation : Rue du Montilier
 Description de l'ouvrage : Aménagement de 2 nouveaux arrêts de bus
 Requéran(t) : Commune de Lignièrès
 Auteur(s) des plans : Jacques L'Eplattenier, GVH St-Blaise SA – Saint-Blaise
 Demande de permis de construire : Sanction minime importance
 Affectation de la zone : –
 Autorisation(s) spéciale(s) : –
 Particularités : –
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.
 Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignièrès.
Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 23 juillet 2021 fait foi.

HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - LA TÈNE - CRESSIER - CORNAUX ENGES - LE LANDERON - LIGNIÈRES

CONTRÔLE DE CHAMPIGNONS POUR LES RÉCOLTES DE PARTICULIERS

La population des Communes d'Hauteville, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignièrès, est informée qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonneurs de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes. **Le lieu de contrôle est exceptionnellement déplacé à l'est du collège de la Rive-de-l'Herbe (avenue Bachelin 1) dans un des conteneurs bureau.**
Lieu de contrôle :
 Conteneur bureau à l'est du collège de la Rive-de-l'Herbe (avenue Bachelin 1), Saint-Blaise
Jours et heures des contrôles :
 Tous les mercredis, de 16h00 à 17h00
Contrôleuse :
 Madame Gaëlle Monnat
 tél. 079 546 55 73
 Les contrôles débuteront **le mercredi 25 août 2021** pour se terminer **le mercredi 27 octobre 2021**
Excepté : le mercredi 15 septembre 2021



CRESSIER

AVIS DE FERMETURE – PROLONGATION

En raison de la prolongation des travaux pour la pose de la nouvelle conduite d'eau potable de la CEN (Communauté des Eaux de Neuchâtel), le tronçon routier depuis le centre du hameau de Frochaux en direction Est, jusqu'à l'entrée de la forêt de Cressier, restera fermé à toute circulation **jusqu'au jeudi 30 septembre 2021**.
 L'accès routier au hameau de Frochaux restera néanmoins possible depuis St-Blaise via Le Maley
 Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



Tôlerie

Peinture

Jantes

Vitres teintées

Grêle

Carrosserie de Cornaux

Chemin des Nageux 7
 2087 Cornaux
 Tél. 032 757 17 37
 c.cornaux@hotmail.com

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER

 **AVIS D'ENQUÊTE**

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant : Varo Refining Cressier SA

Article cadastral n° : 4470

Situation : Route de la Raffinerie 21, Les Cordelles

Auteur des plans : Mauler SA – Ingénieurs civils, 2000 Neuchâtel

Nature des travaux : construction d'une plateforme pour l'installation des équipements principaux pour le réseau de chauffage urbain

Sanction : minime importance

Dossier SATAC n° : 111607

Publication FAO n° : 28

Date du délai d'opposition : 25 août 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 16 juillet 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

 **AVIS DE FERMETURE – PROLONGATION**

En raison de la prolongation des travaux pour la pose de la nouvelle conduite d'eau potable de la CEN (Communauté des Eaux de Neuchâtel), la fermeture du Chemin du Rotcha est prolongée **jusqu'au 30 septembre 2021**.

Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX

 **AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 23.07.2021 au 25.08.21

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° : 111709

Parcelle(s), coordonnées : 2428 - Cornaux ; 1209781/2569214

Situation : Cornaux ; Marais-aux-Chevaux

Description de l'ouvrage : Démolition de 4 petits hangars

Requérant(s) : Varo Refining Cressier SA, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans : Olivier Mauler, Mauler SA, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone industrielle/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s) : –

Particularités : –

Pose de perches gabarits : Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 22 juillet 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX

 **DISTINCTIONS DANS LE DOMAINE SPORTIF ET CULTUREL**

La commune de Cornaux organisera une réception pour la remise des distinctions dans le domaine sportif et culturel. La date sera définie ultérieurement en fonction de la situation sanitaire.

Toutes celles et ceux qui ne font pas partie d'un club affilié à la Société de développement de Cornaux et qui auraient obtenu, durant l'année écoulée (1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021) des résultats particuliers (médailles, promotions, distinctions, etc.), selon le nouveau règlement communal du 12.11.2012 (à disposition au bureau communal), sont priés de prendre contact avec l'Administration communale (032 886 45 10) **jusqu'au 30 août 2021, dernier délai.**

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX

 **AVIS DE TRAVAUX**

Les tronçons suivants seront impactés :

- **ZONE BLEUE** : D'éventuelles perturbations sont à prévoir pour les travaux de finitions et d'aménagement.

- **ZONE ORANGE** : Tronçon fermé au trafic pour les travaux CAD.

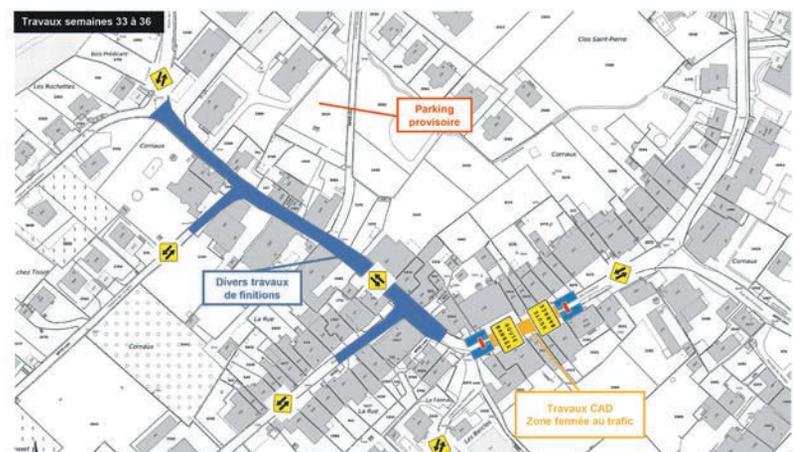
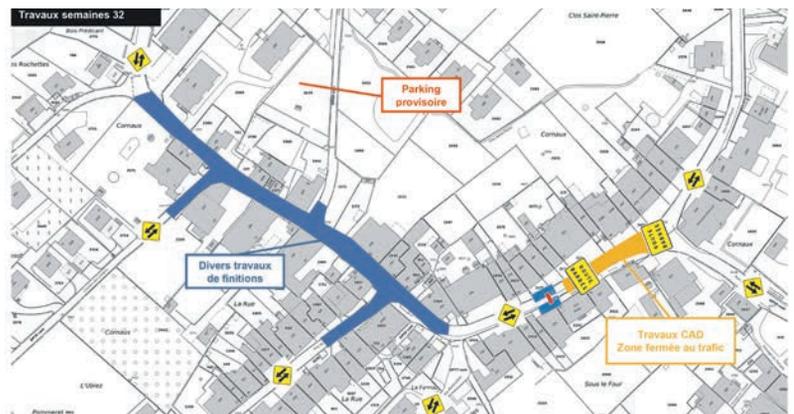
Groupe e Celsius informe que les raccordements privés aux conduites CAD seront exécutés dans un deuxième temps, ceci afin de favoriser l'avancement sur le domaine public et rendre la circulation aux citoyens dans les plus brefs délais. L'exécution ultérieure de ces raccordements occasionnera des dérangements ponctuels mais une fermeture de chaussée à la circulation devrait pouvoir être évitée.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour les déviations.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.

LE CONSEIL COMMUNAL



ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43,
Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35
73, frederic.hamman@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60
90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74
78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Julie Paik, tél. 076 568 54 11,
julie.paik@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80
gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières :
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30,
erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Lan-
deron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920
31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cres-
sier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757
11 03.

Foyer de St-Blaise :

Gérante : Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses informations :
www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial :

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél.
032 753 03 10 (mercredi - jeudi - ven-
dredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 8 AOÛT
09h00 Messe

■ DIMANCHE 15 AOÛT

09h00 Messe de l'Assomption ani-
mée par la chorale

Contact : abbé Gérard Muanda, rue
de l'Église 1, 2088 Cressier, 032
757 11 86 ou 079 367 79 32, secré-
tariat mardi et vendredi après-mi-
di - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch
et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 6 AOÛT

17h45 Chapelle : lecture de la Parole
suivie du chapelet

SAMEDI 7 AOÛT

Pas de messe !

DIMANCHE 8 AOÛT

14h00 Visite de la chapelle de
Combes jusqu'à 16h

MARDI 10 AOÛT

08h30 Chapelle : lecture de la Parole
suivie du chapelet

VENDREDI 13 AOÛT

17h45 Chapelle : adoration - médi-
tation
18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 14 AOÛT

Pas de messe !

Contact : abbé Gérard Muanda, rue
de l'Église 1, 2088 Cressier, 032
757 11 86 ou 079 367 79 32, secré-
tariat mardi et vendredi après-mi-
di - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch
et www.cath-ne.ch

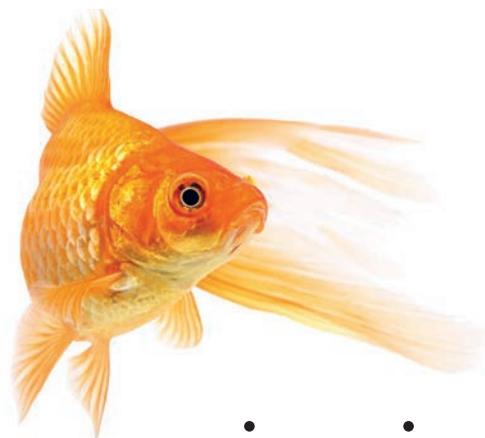
AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Culte : Dimanche à 9h30, avec
Sainte-Cène et école du dimanche
Pour les modalités d'organisation,

nous vous invitons à consulter notre
site Internet : www.eeme.ch

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



imprimer-éditer
c'est chez Messeiller

Boostez votre communication !
079 408 56 05

MÉMENTO D'AOÛT

LE LANDERON

21.08 **PAROISSE PROTESTANTE, RAMASSAGE PAPIER, VILLAGE**
 22.08 **PAROISSE CATHOLIQUE, KERMESSÉ, COUR DU CHÂTEAU**
 28.08 **CNL, FÊTE DU PORT, PORT**

CRESSIER

21.08 **ALEC - ASS. LOISIRS POUR L'ENFANCE CRESSIER, KIDS OPEN AIR CINÉMA, PLACE DU VILLAGE, CRESSIER**
 28.08 **PARC ANIMALIER DE BEL-AIR, NUIT FÉÉRIQUE DANS LE MAÏS, DOMAINE BEL-AIR**

La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE
 DU 10 AU 13 AOÛT 2021

L'AUBERGE

1 6 0 8

D'HAUTERIVE

Entrées

- 8.- Mesclun de salade de l'Auberge
- 10.- Salade de pastèque, tomates, olives et croquettes de Feta
- 9.- Trilogie de maïs : en purée, en espuma et soufflé
- 10.- Makis de légumes croquants, mayonnaise wasabi

Plats

- 24.- Sauté minute de bœuf, duo de céleri et mousse de pomme de terre
- 22.- Croustillant de veau, caponata, courgettes et aubergines grillées
- 18.- Déclinaison de pomme de terre : confites, en siphon et en chips
- 21.- Filet d'omble chevalier, voile de polenta aux olives, nage de champignons au chardonnay

Desserts

- 9.- Assiette de fromages
- 11.- Pêche Melba revisitée
- 10.- Nougat glacé, coulis de fruits rouges
- 10.- Nage de fruits rouges

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH
 +41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE
 RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE_HAUTERIVE
 Fermé le : lundi – mardi soir et dimanche soir

LIGNIÈRES

45^{ème} Désalpe de Lignières du 25 septembre 2021

C'est avec beaucoup de regrets que le comité a pris la décision de ne pas organiser la désalpe cette année.

Lors d'une rencontre avec le SCAV, cette dernière a été rendue attentive aux contraintes de l'organisation de la désalpe en 2021. De plus, aucun avis favorable pour son organisation ne peut être donné pour la fin du mois de septembre car à ce jour nous n'avons aucune idée de ce que

sera la situation épidémiologique à fin septembre.

Toutes ces raisons nous obligent à prendre cette difficile décision pour la 2^{ème} année consécutive.

Nous vous disons à l'année prochaine 2022 pour une fête magnifique. Merci de votre compréhension.

Le comité de la Désalpe

CORNAUX-CRESSIER

Apéro d'été pour la Gym-hommes seniors



La Gym-hommes seniors de Cornaux-Cressier et environs a fait son apéro d'été avant les vacances estivales. Willy Walter, membre actif et Secrétaire à réuni dans son très joli jardin les membres car la rencontre prévue au stand de tir de Cressier n'a pu avoir lieu, réquisitionné par l'armée et la protection civile pour les besoins des événements survenus.

Bien entendu, beaucoup de discussions étaient autour de ce sujet difficile, ennuis avec les assurances, travaux de délayage et inventaires des biens perdus.

Pendant les membres de cette commune ont soulevé l'énorme travail de l'armée, Protection civile et tous ces admirables bénévoles.

Les membres se réjouissent de se revoir à la rentrée prévue le 6 septembre 2021 et espèrent ne pas être trop rouillés suite à la pause estivale. Ils sont confiants que notre monitrice Madame Suzanne Veysset, présente à l'apéro d'été saura nous concocter des exercices pour rester en forme.

Les personnes intéressées à se joindre à nous peuvent contacter le Président Mr Fred Baer au 032 757 17 47.

RW



Le Bulcom propose une série de portraits de personnages qui font la vie ordinaire et magnifique de notre belle région.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

DOMINIQUE GRISONI



Elle vous dira :

« MES RACINES SONT À CRESSIER. »

« ON PEUT DÉCELER UN CÔTÉ MASCULIN DANS MES AQUARELLES. »

« J'AI TRÈS RAPIDEMENT EXPOSÉ MON TRAVAIL. »

« DEUX ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS, MA RENCONTRE AVEC PIERRE BECK ET UN VOYAGE EN MAURITANIE. »

« JE M'INSPIRE DES HISTOIRES QUI MARQUENT DURABLEMENT NOTRE MONDE. »

« IL RESTE TOUJOURS UNE HISTOIRE QUI DÉFIE LE TEMPS. »

Dominique Grisoni
22 février 1952
Cressier

RAIFFEISEN

À CRESSIER

Une histoire qui défie le temps

Dominique Grisoni est une artiste remarquable qui expose son travail à travers le monde depuis une trentaine d'années. Elle passe son enfance, son adolescence et les premières années de sa vie d'adulte à Cressier; son père, Jacques Grisoni est à l'époque une figure marquante de ladite commune puisqu'il excelle en tant que vigneron et y tient un commerce de vin; aujourd'hui encore, le nom de Grisoni est, au village comme au-delà, gage de qualité.

«Même si je vis aujourd'hui à Neuchâtel, mes racines sont à Cressier et j'aime y revenir. Ma maman, âgée de nonante-sept ans, y réside toujours et je la rencontre plusieurs fois par semaine; j'adore me promener dans ce village qui ma foi a beaucoup évolué. Au temps de mon enfance, il y avait de nombreux commerces qui ont désormais presque tous disparus. Je me souviens du laitier au centre du village et du boucher. Il y avait également la 'Mamie' chez qui on trouvait de tout. C'était amusant, il y avait des pelotes de laine jusqu'au plafond, je sens encore l'atmosphère particulière de cette échoppe. Ma maman me plonge régulièrement dans des temps anciens en me parlant de ses amitiés; elle les a, au vu de son grand âge, presque toutes perdues. Toutes ces images restent gravées en moi avec force.» me confie-t-elle.

«Il y a les souvenirs de ma maman bien entendu mais j'ai également les miens comme les vendanges auxquelles nous prenions part quand nous étions enfants ou jeunes adolescents; nous étions nombreux et le dernier jour, nous faisons toujours une 'boum', ce sont des moments forts. Mon école secondaire se passe en revanche hors du village, je vais étudier à Neuchâtel et prends le train quatre fois par jour. De ce fait, j'ai plutôt de Cressier des souvenirs de vacances, les jeux de balle, les cabanes dans les arbres au bord de la Thielle, des activités merveilleuses et pleines de joie.»

C'est suite à sa rencontre avec l'aquarelliste Chaux-de-Fonnier Pierre Beck (1917-2002) à la fin des années 1980, que Dominique sent qu'elle sera artiste à part entière et fera de la peinture, sa vie. C'est lui qui lui insuffle durablement la passion pour l'art pictural: «c'est un maître pour moi, voire un génie, tant il transmettait son art d'une manière incroyable».

Peu après s'être formée dans les ateliers de Pierre Beck, les choses s'enchaînent très vite pour Dominique; son travail est remarqué par un galeriste lausannois, frappé par le côté masculin émanant de la peinture de la jeune artiste. Sa première exposition personnelle se tient donc dans la capitale olympique. «J'avais une technique personnelle, appliquant du papier froissé sur mes aquarelles encore humides, flirtant ainsi avec la technique mixte. Cette manière de travailler rendait mes aquarelles tout à fait singulières».

«Pour la petite histoire, je crois que nous avons été les premiers, à l'époque, à créer des étiquettes de vin en utilisant l'aquarelle. Nous avons réalisé une étiquette pour chacun de nos produits. C'était à la fois plaisant et frustrant car le support était petit alors que j'aspirais à de grands formats.»

«De Mauritanie, j'ai ramené des sables très beaux et très purs. J'y ai fait un voyage profondément inspirant, durant lequel j'ai eu l'occasion d'admirer de remarquables manuscrits, témoins précieux du passé, exposés à même le sol ou dans des bibliothèques ouvertes; tout ceci a donné naissance à une série de tableaux intégrant ces matériaux; je l'ai nommée évidemment 'Manuscrits'.»

«Ensuite, je suis passée à l'huile et puise aujourd'hui mon ins-

piration dans les grands événements qui font notre actualité. Je suis dans un univers urbain. De mes villes détruites ou simplement transformées, il reste toujours une histoire qui défie le temps et qui laissent des traces indélébiles, des vestiges d'immeubles, des écrits, que j'exprime au moyen de caractères d'imprimerie. Chaque endroit, chaque cité a son histoire, son vécu.»

Dominique dit aussi s'inspirer, encore et toujours, des techniques très exigeantes de l'aquarelle et travaille par superposition de couches très légères et très fines, structurées ou non, évoquant la transparence dans des tons admirablement travaillés et choisis.

Un objet précieux

«L'un de mes rouleaux, mon outil de travail car oui, je travaille au rouleau et non au pinceau. J'aurais pu prendre une spatule également mais le rouleau me semble plus représentatif. Pour une toile, j'ai autant de rouleaux que de couleurs que j'applique.»

«L'autre objet, un instrument de musique minimaliste, n'a rien à voir avec l'art, bien qu'il m'ait été offert en Mauritanie, à Ouadata, par un jeune garçon qui l'avait fabriqué lui-même avec les moyens du bord. Je lui avais remis du papier et des crayons; il avait

vraiment souhaité que j'accepte son magnifique présent. Depuis, il n'a plus quitté mon salon et représente une importante période de ma vie.»

Retrouvez ou découvrez le travail de Dominique Grisoni sur: www.dominiquegrisoni.com ou sur la plateforme www.singulart.com

RAIFFEISEN

WWW.RAIFFEISEN.CH/
NEUCHATELETVALLEES

LES OBJETS PRÉCIEUX
DE DOMINIQUE
GRISONI:
L'UN DE SES ROULEAUX
ET UN INSTRUMENT
DE MUSIQUE VENU DE
MAURITANIE.



NEUCHÂTEL

Centenaire Dürrenmatt 2021 : «Friedrich Dürrenmatt et le monde» et manifestations accompagnantes



La fin de la pause estivale du Bulcom peut se féliciter d'ouvrir notamment sur une toujours aussi enrichissante poursuite de la célébration du «Centenaire Dürrenmatt 2021» au Centre Dürrenmatt, Neuchâtel (CDN).

«Friedrich Dürrenmatt et le monde – Rayonnement et engagement» Inaugurée le 17 juillet dernier (jusqu'au 21.11.2021), la nouvelle exposition temporaire du CDN (Gabriel Grossert, commissaire) entend bien rendre compte de l'intérêt soutenu tout au long de son existence de l'artiste bernois pour ses voyages à travers la planète, motivés principalement pour lui permettre d'assister aux mises en scène de ses pièces. Une passion -peut-on oser, qui, par la découverte de tous ces paysages, transparait dans ses tableaux, exposés dans le cadre de l'exposition.

Ce que les cimaises nous disent Si l'on entame la visite par la salle no 3, c'est que la mappemonde participe du clin d'œil à la concrétisation potentielle de ses prises de position : ses voyages-découvertes l'engagent en effet à de réelles prises de position, face aux bouleversements politiques, environnementaux et sociaux, et bien évidemment, aux injustices par-là suscitées. L'exemple que peut avoir aussi chez Dürrenmatt un parcours mental du monde, se retrouve dans ce texte de 1989, s'intitulant «L'Epidémie virale en Afrique du Sud», qui dénonce le racisme. Lequel texte qui, pour sa réédition, est illustré par l'œuvre du jeune peintre camerounais Maurice Mboa, dont les tableaux sont précisément exposés en fin de parcours au CDN.

Le fait que «Friedrich Dürrenmatt et le monde» succède à «Friedrich

Dürrenmatt et la Suisse» ne doit rien au hasard. Par ce biais, le CDN entend bien démontrer les liens qui se sont tissés chez l'artiste entre son incontestable ancrage suisse et un intérêt de dimension planétaire. Et alors qu'il est bien installé au Vallon de l'Ermitage, à Neuchâtel, il affirmera «Je n'ai jamais été ptoléméen», voulant que l'on sache que son village natal (Konolfingen/BE), tout comme son lieu de résidence, ne seront jamais pris par lui pour centre de l'univers. Même si la Suisse demeure en général son point de repère.

Sous «Focus 1960», l'on découvre un Friedrich Dürrenmatt exclusivement sous son aspect professionnel : un an de dur labeur, porté par le monde du théâtre. Et qui dit voyage aborde forcément moyens de transport, et le rythme des voyages de Dürrenmatt est marqué par leur évolution. Par exemple, ce sera à vélo qu'à 16 ans, il quittera son pays pour la première fois pour parcourir l'Allemagne nazie. Alors qu'à la fin des années 50, devenu auteur dramatique célèbre, et donc sollicité, il recourra à l'aviation, à la navigation voire à sa propre voiture. Le recours à cette dernière constituant pour lui une marge de liberté, alors que le voyage ferroviaire le conduira à réfléchir à l'aspect socio-politique de cette liberté et de la justice.

On l'aura compris, Friedrich Dürrenmatt le dit lui-même, «Voyager, c'est s'engager». Ce que n'a pas manqué de relever Madeleine Betschart, directrice du CDN, lors de la conférence de presse. Pour autant, il refusera le rôle de révolutionnaire pour se choisir celui de rebelle, affirmant même : «Mon art, c'est une expression de cette rébellion». Par exemple, révéler les conflits, dont son intérêt pour Israël dès 1958, mais surtout 1967, tout en affirmant son oppo-

sition aux violences que subissent les Palestiniens. «Le droit s'affronte au droit», lâchera-t-il. Son rejet de tout dogmatisme trouve son origine dans sa redécouverte de l'héritage de la Seconde guerre mondiale lors d'une visite au camp d'extermination d'Auschwitz. D'ailleurs, l'enrichissement par les voyages se conjuguent autant en URSS qu'aux USA.

La créativité littéraire et picturale du Bernois, c'est aussi le calme de l'intimité familiale. Comme lorsque, par temps maussade, il peint des histoires créées par ses enfants. Et si l'imaginaire artistique «il connaît», il en écrira le discours lors de la découverte de l'art ancien dans le cadre d'un voyage à Venise avec sa femme Lotti et le couple Max Frisch-Marianne Oellers. Le décès de Lotti et la rencontre de Charlotte Kerr le feront passer d'une période creuse à un renouveau créatif pictural et littéraire, que rapporte la section «Découvertes» de l'exposition. Un regard renouvelé, alimenté par des voyages dans le monde entier, qui nourriront ses carnets si précieux. Des témoignages entre Charlotte Kerr et Dürrenmatt de ce mixage entre observation et imagination peuvent être écoutés dans cette section. Y apparaît également comme une évidence le fait que se reposer se conjuguera toujours avec travailler. A saisir aussi que l'humain qui habite Dürrenmatt a tantôt besoin d'un peu de répit. Sa maison du Vallon de l'Ermitage à Neuchâtel en constituera dès lors l'endroit privilégié. S'il devient le lieu propice à l'affirmation de ses positions face au développement mondial (Vietnam, Afrique du Sud, etc.), ne pas omettre de citer son incontournable télescope, dont la profondeur céleste ainsi visitée fait mieux qu'esquisser son imaginaire.

Visites novatrices et manifestations : repères
Pour mention : jusqu'à la fermeture de l'exposition temporaire (21.11.2021), puis ...à suivre...
-Le Bureau de Dürrenmatt - l'écrivain et peintre dans son intimité : tous les samedis (11h-13h30 et 14h-16h45. Bien conservé par Charlotte Kerr, l'on y découvre notamment les 2 piles de papier d'origine que le Bernois conservait toujours à ses côtés, l'une pour écrire, l'autre pour dessiner. «Mais pas pour peindre, car cela me sort de mes pensées», précisera-t-il.

-Centre d'animation culturelle : cet ancien atelier de l'artiste accueille notamment les écoliers, mais a également pour visée de familiariser le visiteur à l'approche mixte texte/image, ainsi qu'au bilinguisme. Une manière d'attirer un public peu habitué à la fréquentation muséale.

-Alors qu'il devait apprécier de s'y

plonger, la piscine de Dürrenmatt a été recouverte (inauguration en septembre) pour devenir un lieu fréquentable de manifestations de plein air. -Le dépôt a aussi fait peau neuve en devenant visitable : ses tiroirs pouvant désormais être ouverts par le public et livrés à son choix, il constitue une invite à la collection. Un tiroir est même destiné spécifiquement aux enfants.

-Balade commentée «Sur les pas de Friedrich Dürrenmatt à Neuchâtel» (15.8.2021) Départ Tour de l'Hôtel des Postes-centre-ville de Neuchâtel (10h30/durée 1h).

-Concert des Jardins Musicaux «Offrandes musicales» de J.-S. Bach (29.8.2021/11h) Suivi d'une visite guidée/Programme et réservation : www.jardinsmusicaux.ch.

-Spectacle «Le Procès pour l'ombre de l'âne» (création). / Inauguration de la Piscine du CDN (4-19.09.2021). Construite sur l'ancienne de F. Dürrenmatt (comme cité : nouvelle scène plein air pour arts vivants du CDN) : pièce radiophonique de Dürrenmatt, adaptée à la scène. Infos : www.theatrepointdanse.ch.

-Torrée au Vallon de l'Ermitage (18.9.2021/10h-17h) par l'ACDN et l'Association de quartier Bel Ermitage.

-Concert «Mathilde» composé par Olivia Pedroli (18.9.2021/19h30/Précédé d'une visite guidée.

-Salotto Dürrenmatt «Friedrich Dürrenmatt e Leonardo Sciasica» (24.10.2021/alle 15 ore) + Atelier creativo per bambini.

-Concert NEC «Chroma» (26.10.2021/19h30) Réservation : NEC (076/750 79 39)

-Salon Dürrenmatt «Rayonnement et engagement» (17.11.2021/18h) Omar Porras et autres invité/es/ à confirmer.

-Spectacle «La Suisse - une prison (19.11-21.11.2021) Omar Porras. Adaptation du discours «Pour Vaclav Havel. La Suisse - une prison» prononcé par Friedrich Dürrenmatt en 1990.

Publication
«Parcours et détours avec Dürrenmatt : l'œuvre picturale et littéraire en dialogue»/Direction Madeleine Betschart et Pierre Bühler, co-édité par Steidl/Diogenes/Centre Dürrenmatt, Neuchâtel. En 3 volumes/bilingue. Premier volume déjà paru, deuxième durant l'été, troisième en fin d'année. Deux cahiers du CDN («Sur les pas de Friedrich Dürrenmatt à Neuchâtel» et «L'Epidémie virale en Afrique du Sud») Parution durant l'été. Toutes infos complémentaires : www.cdn.ch.

Denise Frossard

CRESSIER

Les BriSKArds sont fiers d'annoncer la sortie du single Stolen Stars



Les BriSKArds sont fiers d'annoncer la sortie du single **Stolen Stars** sur les plateformes de streaming et téléchargement, issu de l'album à venir: **Smile Again**. Ce titre aux influences rock, raconte l'histoire d'un homme qui - pour redonner le sourire aux gens tristes - vole des étoiles afin de les distribuer autour de lui.

Ce titre est accompagné d'un clip disponible sur YouTube. Pour cette production, le groupe s'est entouré de Raphaël Tschudi, comédien neuchâtelois, afin de l'appuyer dans l'écriture du scénario et d'y jouer le rôle principal. Tourné entre Cressier, Saint-Blaise et Chaumont, le clip

retrace le chemin fait par la descendance de cette «légende» pour retrouver le lieu où elle vivait. Après avoir découvert le 1^{er} single issu de cet album en janvier dernier, les auditeurs provenant des quatre coins du monde vont découvrir un titre qui les plongera dans une ambiance joyeuse et teintée d'espoir. La sortie de ce deuxième single marque la sortie imminente de leur album **Smile Again** prévue le 13 août 2021. Les BriSKArds vous donnent rendez-vous le 21 août 2021 pour leur vernissage qui aura lieu à Cressier.

COURRIER DES LECTEURS

Inondations à Cressier : plusieurs zones touchées

suite à l'article du Bulcom de ce jour concernant les inondations de Cressier, j'aimerais préciser qu'il y a eu deux zones touchées, bien sûr le centre du village, mais aussi le côté ouest, chemin des Argilles, même si le phénomène météo était le même, ce n'est pas par la même topographie du terrain que c'est arrivé, la vallée qui relie le haut de Cressier à Frochaux est aussi la cause de cette concentration d'eau et va aussi

demander aux autorités de prendre en condition cette particularité du terrain. A la lecture du dernier Bulcom, on aurait pu croire que seule une partie du village a été touchée, ce qui n'est pas le cas. Malgré des différences d'un point de vue impact auprès des sinistrés, ce phénomène a tout de même aussi eu un impact important du côté Ouest de la localité.

Daniel Kohler

SENN Occasions
www.sennautos.ch
à un clic du meilleur choix !
Neuchâtel | Thielle
La Chaux-de-Fonds | Yverdon

COURRIER DES LECTEURS

Un peu d'histoire du P'tit Four pour éclairer l'avenir de La Tène-Plage et camping

Le P'tit Four de Wavre, inutilisé depuis des lustres, tombait en ruine. Il servait de réduit au concierge de l'école primaire qui menaçait les élèves trop turbulents de les y enfermer. On l'appelait le «cachot noir».

Quelques décennies plus tard, la bâtisse se dégradait de plus en plus au point de devenir un danger public. Les autorités de Thielle-Wavre avaient d'autres pétrins où mettre les mains à la pâte. Elles ne disposaient ni des moyens techniques, ni des ressources financières pour restaurer le bâtiment; il fallait donc le détruire.

Un groupe de citoyens, certains faisant partie desdites autorités, décidèrent de sauver ce morceau de notre patrimoine. Lors du démontage, on ne retrouva aucun cadavre d'élève oublié dans le «cachot noir» mais quelques éléments historiques. Par exemple, les planches renforcées et vermoulues du «triangle» que les chevaux tiraient sur les routes enneigées. En ce temps-là, il y avait de la neige en hiver, des chevaux de trait et des agriculteurs dévoués.

Des gens dévoués, il y en a toujours, plus qu'on ne le croit! Par exemple, celles et ceux qui ont fait et refait le P'tit Four, l'entretiennent et le font fonctionner. Après la fusion, les autorités de La Tène eurent l'intelligence de laisser «la bride sur le cou» au comité du P'tit Four. Elles ont toujours su apporter des soutiens logistiques bienvenus lors de manifestations ou en cas de problème.

En résumé, un joyau de notre patrimoine local a été sauvé et développé pour le bien de tous. La recette? Une bonne dose de bonne volonté, une collaboration exemplaire entre des citoyens motivés et des autorités intelligentes. Les contribuables n'ont pas été lésés puisque le P'tit

Four ne leur a pas coûté plus cher que n'aurait coûté une démolition. Cette belle histoire, qui continue, n'a d'intérêt que si elle sert à éclairer l'avenir.

La plage et le camping de La Tène, à l'image du P'tit Four, font partie de notre patrimoine local et même mondial nous disent les archéologues. Nos citoyens et les campeurs voudraient le sauvegarder. Ne sachant s'ils pourraient rester à long terme, plusieurs résidents n'ont plus investi dans l'entretien de leurs caravanes. Certaines infrastructures indispensables ont été refaites aux frais des contribuables mais d'autres améliorations sont à envisager. Malgré leurs compétences, les autorités communales ne peuvent gérer et développer un tel site. On peut comprendre qu'elles recourent à des investisseurs spécialisés, un peu comme si, à Wavre, on demandait à des boulangers professionnels d'exploiter le P'tit Four. Ça pourrait se faire, il y a des candidatures!

L'alternative pour La Tène serait une collaboration entre des bénévoles motivés, attachés au patrimoine local, et des autorités communales qui rament dans le même sens.

Des sites, aussi beaux que notre plage, sont rares et suscitent bien des convoitises. Cela provoque des remous, comme pour des campings alentours. On comprend nos ancêtres qui s'y sont installés!

Si les bonnes volontés s'effiloquent et que les groupements locaux, qui veulent gérer le camping, ne se montrent pas à la hauteur, il sera toujours possible de trouver des promoteurs intéressés. Par contre, si on laisse s'installer des investisseurs, un retour en arrière ne sera pas possible.

Laurent Suter

SANDRINE JUNOD ANTUNES
BREVET FÉDÉRAL DE COURTIÈRE
AJA IMMOBILIER
RUE PAUL-VOUGA 157
2074 MARIN
T. 076 319 92 42
www.AJAIMMOBILIER.CH
INFO@AJAIMMOBILIER.CH

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA VALEUR DE VOTRE BIEN DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ? CONTACTEZ-NOUS POUR UNE ESTIMATION GRATUITE !
NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE LE POTENTIEL DE VOTRE PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS LE MEILLEUR APPUI POUR TOUTES VOS DÉMARCHES.

OFFRES D'EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI

Vous êtes à la retraite ou en pré-retraite et vous cherchez à vous occuper ? Nous offrons une place de gardien-jardinier dans une belle propriété du littoral neuchâtelois.

Appartement de 2 1/2 pièces sur place d'env. 90m².

Taux de travail env. 20%.

Plus de renseignements au 079 417 39 85
r.lavanchy@bluewin.ch

SAINT-BLAISE

Après celle du Ruhaut de Cressier Le Ruau de Saint-Blaise a aussi fait sa crue



Beaucoup plus modestement certes, le Ruau est sorti de son lit dans la soirée du mardi 13 juillet dernier. Il a particulièrement débordé à la hauteur de la fontaine du Bas de Creuze pour s'écouler dans la rue du Temple qui fut récemment assainie et embellie.

De forte pluies, tombées dans la soirée sur la région de Voëns où sourd le Ruau, sont à l'origine de la crue. Après être sorti de son cours par endroits dans le haut de la localité et avoir fortement accéléré la roue du moulin du haut, le ruisseau a été retenu par la grille placée à la hauteur de la fontaine voisine du Restaurant Ikiru. Elle a formé un barrage constitué de bois et de végétation. Le flot a déferlé sur les boutisses de la rue du Temple arrachant, ici et là, des pavés, inondant aussi quelques caves sans créer des dégâts majeurs

comme le montrent les photos prises par Pascal Jacquin que nous remercions de les avoir mises à la disposition du BulCom.

Aussitôt, des habitants des proches quartiers sont intervenus pour ramener le cours du ruisseau dans son lit à la ruelle du Lac, notamment au moyen de planches. Un groupe de sapeurs-pompiers venu du Landeron était aussi présent. La voirie de Saint-Blaise est encore intervenue pour remettre en état les lieux. Afin de prévenir des dégâts provoqués par une nouvelle crue, des barrages constitués de blocs de béton, de planches et de sacs de sable, mis à disposition par l'entreprise Eugène Bühler SA à Marin, ont été érigés au cœur de la localité pendant quelques jours.



CZ

LE LANDERON

Conseil général du Landeron complément

Paru le 2 juillet dernier, le résumé de la séance du Conseil général du Landeron du 24 juin 2021 nécessite un complément à deux objets.

Les comptes 2020 – Avec un total de charges de Fr. 23'168'500.– et des revenus de Fr. 26'957'300.– l'exercice boucle avec un résultat hautement meilleur que les prévisions du budget lequel tablait sur un déficit de Fr. 999'200.–. Qualifié d'exceptionnel par le CC le bilan 2020 est dû à des perceptions qui ne sont pas récurrentes et peu probables à l'avenir. L'embellie permet à la commune d'améliorer substantiellement ses finances et de respirer un peu. Cependant plane déjà le spectre d'un recul fiscal sur les 4 premiers mois de 2021.

Récolte du carton – La suppression de la benne à carton préconisée par le CC a également suscité une interpellation du groupe socialiste lequel

a fait part de la grande irritation entendue au sein de la population, notamment parmi les personnes non motorisées, «les habitants de la commune n'auront d'autre choix que de se rendre à la déchetterie de Cornaux, des déplacements dont il faudra prendre en compte au niveau écologique». Le PS a appelé au maintien impératif de la collecte du carton, à l'instar de ce qui se passe dans les autres communes de la région, et a appuyé ses exigences par diverses solutions, (augmenter la capacité et le nombre de bennes, créer d'autres points de collecte, collecter papier et carton ensemble, et prévoir éventuellement un système de compactage de carton). En conclusion le groupe socialiste a interrogé le CC sur sa réaction face au mécontentement de la population. Affaire à suivre...

GC

Agencements de cuisines
& Rangements

Equipements ménagers
& professionnels

www.fjoss.ch

A.-Bachelin 9 - 2074 Marin - 032 763 02 63 - info@fjoss.ch



À LA CROISÉE DES MONDES business and relax

Rue du Temple 13 | 2072 Saint-Blaise
T. +41 79 216 95 53 | hi@alacroiseedesmondes.ch
www.alacroiseedesmondes.ch |

Chambre d'hôtes de qualité
Visitez également www.robinnyfeler.ch

BV TOITURES

BURKHARD – SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

NEUCHÂTEL

La première journée Bonhôte du développement durable a été un franc succès



Sensible aux questions liées à l'environnement et à l'engagement sociétal, la banque Bonhôte a organisé le 7 juillet dernier sa première journée du développement durable. Une quinzaine de collaborateurs, certains accompagnés de leurs enfants, ont ainsi arpenté le bord du lac armés de leur pince et de leur sac poubelle. Au total, plus de 30 kilos de déchets ont été collectés, une opération réussie, à l'image de la Banque Bonhôte.

Pour cette première édition, la banque privée, dont le siège social se trouve le long du quai Ostervald de Neuchâtel, a décidé d'œuvrer au nettoyage des rives du lac.

Au total, ce sont ainsi une quinzaine de collaboratrices et collaborateurs du groupe qui se sont relayés durant toute la journée du 7 juillet 2021 depuis Serrières jusqu'au Port du

Nid-de-Crô pour ramasser au final plus de 30kg de déchets.

CEO de la banque neuchâteloise, Yves de Montmollin se réjouit du succès de cette opération et félicite les volontaires qui ont participé à cette journée: «La banque est de tout temps sensible aux questions ESG, comme l'atteste notamment notre fonds durable Bonhôte Impact, nos diverses actions en vue de réduire notre consommation ainsi que notre projet de certification B Corp».

Cette action a ainsi été suivie par tous les services de la banque, indépendamment de toute position hiérarchique.

Responsable du projet «Bonhôte développement durable», Cyril Lanfranchi ajoute: «Il était important pour le groupe de projet d'organiser une action concrète et visible en plus de tous les petits engagements du quotidien visant à rendre la banque plus durable. Cette opération avait deux objectifs: s'engager pour la communauté et agir également comme un outil de cohésion interne.

Etant donné les nombreux messages de félicitation et de remerciement reçus tout au long de la journée ainsi que la bonne ambiance de la journée, il semble que ces deux objectifs aient été atteints.»

Ayant son siège à Neuchâtel depuis plus de 200 ans et ses succursales

à Bienne, Berne, Zurich, Soleure, Lausanne et Genève, le groupe Bonhôte est heureux du développement réjouissant de ses affaires et de son positionnement orienté vers un monde meilleur.

CS



NEUCHÂTEL

Le Neuchâtelois Zachary Matteucci récompensé pour son prestigieux parcours universitaire



Photo: Stürmer Foto

La Fondation suisse d'études octroie des bourses annuelles à des bénéficiaires qui se distinguent par leurs excellents résultats et la singularité de leurs projets. Pour l'octroi actuel des bourses, 13 étudiantes et étudiants qui termineront leurs études dans des universités prestigieuses aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et en Suède ont été choisis. Ces étudiantes et étudiants

consacrent leurs projets respectifs à une grande variété de sujets tels que l'intelligence artificielle, le changement climatique, l'économie, la finance, la philosophie, le droit international, la gestion de la culture et des médias, le journalisme, etc. Parmi eux figure Zachary Matteucci, qui a grandi à Neuchâtel et étudie actuellement à Saint-Gall.

La finance à l'ère du numérique et de l'investissement durable: Zachary Matteucci obtiendra un double Master avec la Stockholm School of Economics, SWE à la fin de ses études. À l'ère de la digitalisation, le rôle du système bancaire est en train de se transformer fondamentalement: non seulement la façon dont le système financier opère, mais aussi la société elle-même. Payer sans cash ni contact, ouvrir son compte bancaire en ligne ou gérer son budget via un smartphone, cela semble encore nouveau en Suisse mais pas en Suède, précurseur mondial de l'intégration du digital dans la finance de tous les jours, qui a entamé un virage radical vers une

société sans cash. À l'heure de la réforme du système bancaire, l'inclusion des principes de développement durable s'impose et présente un grand challenge pour l'ensemble du système financier. Dans le but de relever les défis d'une finance durable et numérique, Zachary Matteucci s'engage dans un double master avec l'Université de St. Gall et la Stockholm School of Economics. Zachary Matteucci, né en 1998, a grandi à Neuchâtel et a obtenu sa maturité gymnasiale bilingue au Lycée Jean-Piaget avec une spécialisation en économie et droit. Ses études universitaires l'ont conduit à l'Université de St. Gall pour son bachelor mais aussi à Séoul en République de Corée (Corée du Sud) dans le cadre d'un échange universitaire à la Yonsei University, soutenu par la Fondation Suisse d'Etudes. Fort d'une expérience internationale et de premières expériences professionnelles, Zachary Matteucci s'est ensuite engagé dans le Master en Banque et Finance (MBF) à l'Université de St. Gall (HSG)

et du programme double master avec la Stockholm School of Economics (SSE). Son choix pour la Suède n'est pas uniquement d'ordre académique mais aussi culturel. Zachary Matteucci est en effet un binational suédois et maîtrise une base de la langue suédoise qu'il compte améliorer durant son master à Stockholm. En parallèle de ses études, Zachary Matteucci s'est engagé très tôt dans la vie associative, que ce soit pour le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel ou dans diverses associations philanthropiques, lycéennes et universitaires. Fort de son attachement à ses racines suédoises, il fonda l'association pour les étudiants nordiques de l'Université de St. Gall. Grâce à cette bourse annuelle de 20'000 CHF, Zachary Matteucci pourra élargir son éventail d'expérience et obtenir son double Master, couronnement d'études brillantes.

CS

SUISSE

Les Kids@science : un camp d'été scientifique non-mixte pour promouvoir l'égalité des chances



SCHWEIZER JUGEND FORSCHT
SCIENCE ET JEUNESSE
SCIENZA E GIOVENTÙ

Du 4 au 16 juillet, deux groupes de vingt enfants de 11 à 13 ans ont participé successivement aux Semaines d'études Kids@science. La particularité de ce camp «multisciences» est qu'il est non-mixte: la première semaine Girls@science est réservée aux filles, alors que la deuxième, Boys@science, aux garçons. L'objectif de ce programme est d'initier les jeunes à la recherche, d'éveiller ou de confirmer un intérêt pour les disciplines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques) et qu'ils-elles prennent confiance en eux-elles. Le projet est le fruit de la collaboration entre la Fondation Science et jeunesse et le Service de promotion des sciences de l'EPFL (SPS). Pour la première fois, le camp de vacances avec le format Kids@science, qui existe déjà depuis 2008 en Suisse alémanique, s'est déroulé en Suisse romande. Ce projet a pu voir le jour grâce à une collaboration entre le SPS et la Fondation Science et jeunesse. De

son côté, l'EPFL organise depuis de nombreuses années des camps scientifiques pour les filles ainsi que des camps pour les filles et les garçons. Pour l'institution, cette collaboration avait aussi pour but d'offrir aux enfants habitant les régions éloignées de son site l'opportunité de profiter de ses activités pédagogiques.

Ce sont les médiateur-riche-s scientifiques de l'EPFL qui ont développé les contenus scientifiques des camps et ont accompagné les enfants pour un premier plongeon ludique dans le monde des MINT. Le soir, des moniteur-riche-s habilité-e-s sous la responsabilité de Science et jeunesse ont pris le relais et proposé des jeux sportifs et créatifs pour renforcer l'esprit collectif.

Pour la Fondation, les Kids@science représentent une opportunité pour promouvoir l'égalité des chances. Depuis les années 1990, de nombreuses études montrent les effets bénéfiques des programmes non-

mixtes en particulier pour les filles. En non-mixité, leur taux de participation en classe augmente et leurs résultats scolaires sont meilleurs, surtout dans les branches scientifiques. C'est aussi le but poursuivi par l'EPFL avec son vaste programme pour l'encouragement des filles à s'engager dans les domaines des MINT.

Pendant ces deux semaines de camps, les médiateur-riche-s scientifiques ont ainsi proposé un espace bienveillant pour que les enfants puissent développer librement leur potentiel, prendre confiance en leurs propres compétences et découvrir l'utilité des sciences et des technologies pour la société.

Pour les semaines Girl@science (du 4 au 9 juillet) et Boys@science (du 11 au 16 juillet), les enfants ont ainsi pu s'initier à l'astronomie, à la programmation, à la robotique et à la géologie. Ils ont entre autres, construit une fusée à l'aide d'une bouteille en PET et prévu son lance-

ment ou encore dessiné à l'aide d'un logiciel de dessin vectoriel un moule en bois, dans lequel ils ont coulé une médaille en étain. Ces objets font partie des réalisations avec lesquels ils repartiront, de quoi susciter des discussions en famille.

«Sans les garçons, on ose plus dans tous les domaines», souligne Lucie*, une participante de la semaine Girls@science. «Pendant cette semaine nous avons fait de la science mais de manière amusante», s'exclame Antoine*. «Nous avons très peu d'informatique à l'école, j'ai trouvé génial de pouvoir programmer des robots», rebondit Lucien. Les deux semaines se sont donc conclues sur un bilan très positif pour le SPS et Science et jeunesse. Les partenaires espèrent reconduire le projet l'été prochain.



Cornaux
Société de tir LE VIGNOBLE
de Cornaux-Thielle-Wavre

Tirs Obligatoires
Stand de Neuchâtel

Vendredi 13 août de 17h30 à 19h30
Vendredi 20 août de 17h30 à 19h30

« Bienvenue à tous »
Masque obligatoire

Prendre livrets de tir et de service, et l'invitation du département militaire, votre fusil personnel, vos protections d'ouïes, et vos papiers de Légitimation. Si vous n'avez pas de lettre d'invitation, prière de prendre votre numéro AVS ou votre carte d'assurance maladie.

LE LANDERON

**UNE TOUTE BELLE INITIATIVE
DES MUSICIENS DE LA CÉCILIE**
POUR LA FÊTE NATIONALE

Pour marquer ce premier août, et malgré les vacances et cette période compliquée dans l'organisation de manifestations, dix-neuf musiciens de la Cécilienne, dans des registres équilibrés, se sont mobilisés pour apporter un air de fête dans la Commune du Landeron, l'annulation des festivités ayant été programmée, Covid oblige.

Tous étaient là dès 10h du matin pour partir à la rencontre de la population durant quelques deux heures. Passant par le quartier d'immeubles route de Neuchâtel, la rue du Centre, la rue du Lac, les campings des Pêches et des Mélèzes, ce ne sont pas moins de trois pièces qui ont été interprétées à chaque endroit dont l'hymne national pour bien marquer cette fête nationale. En plus de notre hymne national, les pièces festives interprétées sont presque des « tubes interplanétaires. Up in the sky, YMCA, Rock around the clock,

les marches San Carlo et Semper fidelis ont résonné tout au long de ces deux heures d'aubades.

Leur initiative a été saluée par de nombreux applaudissements et des apéros improvisés. Ces manifestations de joie et de plaisir leur ont fait chaud au cœur. Que de bonheur pour la population de voir que leur fanfare ne les a pas oubliés avec de bien belles aubades.

Un immense merci à tous ces musiciens qui ont pris le temps de donner de la joie et de la bonne humeur en ces temps compliqués. On reconnaît bien là leur attachement aux traditions dont toute la population a pu bénéficier.

Chacun, au fond de son cœur, s'est réjoui de les revoir enfin tout en espérant avoir le plaisir de les écouter à nouveau dans un concert annuel ou une autre prestation. Bravo à toutes et à tous.

CP

SUISSE

LE BOOM DE LA RANDONNÉE EST OFFICIELLEMENT CONFIRMÉ
LA RANDONNÉE EST L'ACTIVITÉ SPORTIVE PRÉFÉRÉE DES SUISSES



copyright: Suisse Rando, été, Tannensee

L'étude «Randonnée en Suisse 2020» confirme le phénomène qui était déjà visible dans tout le pays depuis l'«été du coronavirus»: la randonnée est plus populaire que jamais! En 2019, près de quatre millions de Suissesses et de Suisses ont parcouru les plus de 65 000 kilomètres de chemins de randonnée pédestre. L'Office fédéral des routes (OFROU) et l'association Suisse Rando ont publié les derniers chiffres en lien avec l'activité sportive favorite en Suisse.

«Depuis la dernière enquête, en 2013, le nombre de randonneuses et randonneurs suisses a augmenté de 12,6 points de pourcentage», explique Markus Lamprecht, de l'institut de recherche sociale Lamprecht

und Stamm, confirmant le boom. Selon les résultats du monitoring, 57% de la population suisse (dès l'âge de 15 ans) fait de la randonnée, et ce environ 15 jours par an, pour une durée moyenne de trois heures. Au total, cela représente près de 200 millions d'heures de randonnée. «L'enquête a été menée en 2019, soit avant la pandémie de coronavirus. Entretiens, ce chiffre peut très bien avoir augmenté davantage», ajoute le coauteur de l'étude.

La randonnée, un sport pour toute la vie, pour tout un chacun

La moyenne d'âge des randonneuses et randonneurs est de 50 ans. Mais dans les faits, des personnes de tous âges font de la randonnée, même celles de plus de 74 ans. C'est donc un sport pour toute la vie des plus classiques. La hausse la plus importante a eu lieu dans le groupe des 15-29 ans, notamment chez les femmes. De manière générale, cette activité de loisirs populaire a un peu plus de succès auprès des femmes que des hommes. La proportion de randonneuses et randonneurs est plus importante en Suisse alémanique, en particulier en Suisse centrale (66%). La Suisse romande et la

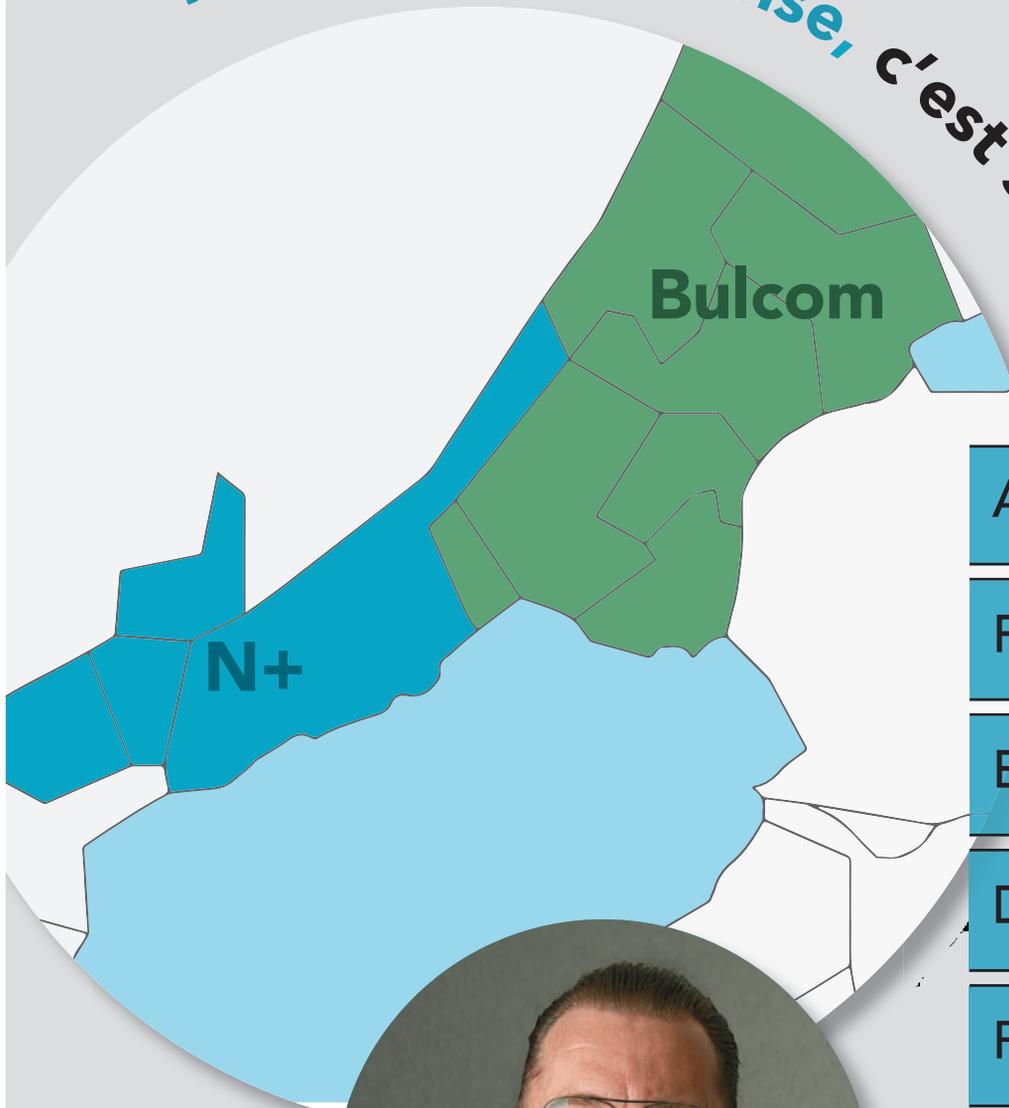
Suisse italienne ne sont toutefois pas en reste puisqu'une personne sur deux y pratique la randonnée. Les motivations, elles, sont communes: on randonne principalement parce que c'est bon pour la santé. En deuxième vient le besoin d'être à l'extérieur, en pleine nature. L'envie de rester en forme complète le podium. La loi impose que les chemins de randonnée pédestre soient praticables gratuitement. La randonnée requiert toutefois quelques dépenses de la part des randonneuses et randonneurs, suisses comme étrangers: une journée de randonnée leur coûte en moyenne 60 francs pour les transports, la nourriture et l'hébergement. Cela génère un chiffre d'affaires annuel estimé à 3,6 milliards de francs.

Des données tournées vers l'avenir pour Suisse Rando

L'analyse axée sur la randonnée en particulier se fonde sur l'étude représentative «Sport Suisse 2020», publiée l'année dernière déjà, ainsi que sur un sondage effectué dans toute la Suisse, directement auprès des randonneuses et randonneurs sur le réseau des chemins de randonnée pédestre. Elle a été réalisée

sur mandat de l'OFROU et de l'association Suisse Rando. Cette dernière a créé à cette fin précise le site Internet www.randonnee-en-chiffres.ch, sur lequel les résultats les plus intéressants sont représentés visuellement et de manière interactive. Les résultats sont disponibles sous la forme d'un rapport détaillé ou d'un résumé dans une fiche d'information concise. Les données récoltées ont aussi leur importance pour le travail prospectif des spécialistes: «Apprendre par exemple que les panneaux et indicateurs de direction restent les supports d'orientation les plus importants pour les randonneurs malgré les moyens de navigation numériques a été très instructif pour nous», se réjouit Susanne Frauenfelder, chargée de projet auprès de Suisse Rando. Elle ajoute également: «Le fait que les deux tiers des randonneurs connaissent les itinéraires de La Suisse à pied, dont la communication et la signalisation sont effectuées de concert avec SuisseMobile, renforce par ailleurs la collaboration entre les organisations».

Passer votre annonce dans la région neuchâteloise, c'est simple!



Annonces

Flyers

Encarts

Dépliants

Publireportages



Votre conseiller
FREDERIC HUBER vous accompagne dans votre stratégie de communication

079 408 56 05
huber@bulcom.ch

DISTRIBUTION EN TOUS MÉNAGES



Tirage :
30'000 ex.



Tirage :
10'800 ex.

SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

Fête du 1^{er} août hors habitudes Mais tambours battants



Dans un temps inhabituellement frisquet et pluvieux, dans le respect des prescriptions sanitaires demandant d'éviter les rassemblements de population, les conseils communaux d'Hauterive et de Saint-Blaise ont donné un autre tour à leur manifestation patriotique officielle.

Quelques groupes d'artistes ont apporté de l'animation sur le rivage. Celui de la percussion de l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise, quant à lui, a présenté un show dans plusieurs quartiers comme on le voit sur la photo de Francine Budry prise à la rue de la

Dîme, à Saint-Blaise. Son président, Dominique Steiner a enrichi ces moments musicaux avec son cor des Alpes.

Toutes les productions ont été fort appréciées par les habitants présents pour remercier les acteurs de leur prestation originale.

Une fois la nuit tombée, de magnifiques feux d'artifices ont été tirés sur une barque ancrée au large des criques de la rive. Ils furent accompagnés, cette année, par ceux de la Ville de Neuchâtel lancés d'un chaland placé pour la première fois devant le port du Nid-du-Crô.

CZ

NEUCHÂTEL

Se rassembler, vivre quelques jours en commun...



Pendant les périodes de confinements, de fermeture des bistros, je rêvais de m'asseoir simplement avec d'autres, pour bavarder et pour rire ensemble, un verre à la main.

En lançant un camp pour les 65 ans et plus, je ne pensais pas à de grandes fêtes disco, mais au plaisir de faire quelques marches, des jeux de société, des temps de partage biblique et des temps de partages de vie et des temps pour contempler les belles montagnes... Le plaisir d'être en bonne compagnie.

Nous réitérons notre invitation à venir nous rejoindre dans le cadre idyllique d'Isenfluh du 20 au 25 septembre.

290 francs par personne, voyage en covoiturage.

Il n'y a pas encore assez d'inscrits pour que le camp soit viable.

Nous avons prolongé le **délaï d'inscriptions jusqu'au 15 août**, pour faire signe aux retardataires et de voir si ce camp correspond à un besoin ou non.

L'idée n'est pas de faire un camp à tout prix, mais d'offrir cette possibilité de vivre une belle semaine à ceux à qui cela ferait plaisir, à qui cela ferait du bien.

Alors n'hésitez pas à me téléphoner pour vous inscrire ou me poser toutes les questions, pour pouvoir vous décider avant le 15 août.

Delphine Collaud, pasteur, 079 312 52 43

DC

LA NEUVEVILLE

TENNIS CLUB LA NEUVEVILLE

Championnat interne

Les organisateurs Damien Althaus et Joao Abrantes ont établi les divers tableaux de ce championnat interne. Ils sont affichés au club house et se figurent également sur le site internet du TC La Neuveville. Pour rappel : les terrains seront réservés pour ce tournoi et les créneaux sont à respecter selon le planning. Possibilité de jouer ses matches la semaine si aucun créneau n'est possible le week end. Il s'agit d'un arrangement entre joueurs.

Par manque d'inscriptions, la catégorie «simple dames» a dû être supprimée.

Les matches se jouent en deux sets gagnants. ATTENTION : pour toutes les catégories, simples et doubles, le 3^{ème} set est un super tie break. Premier à 10 points avec deux points de différence. Les deux organisateurs n'accepteront aucune entorse au règlement !

Bon tournoi à toutes et tous et par avance merci de votre fair-play.

Toutes les infos à ce sujet figurent dans la new lettre adressée par les organisateurs Joao & Damien. La circulaire est affichée au club house.

Frijune interseñiors 50+, Tour 2021

La première partie de ce championnat comportant quatre groupes de 5 équipes est terminée. Compte tenu de la pandémie Covid et des conditions météo, pas toujours fiables, l'organisation de ces tours préliminaires n'a pas été de tout repos. A mentionner que deux clubs se sont retirés de la compétition pour diverses raisons, il s'agit de Porrentruy et de Ins. Avec ces retraits plus un match perdu par forfait, la tâche d'enregistrement des résultats et classements s'est révélée compliquée pour le responsable Jean Hirt. Le responsable Frijune Sam Baumann regrette que le

règlement n'est pas toujours respecté. Ce n'est pas très sympa pour une compétition qui se veut amicale. La phase des demi-finales verra s'affronter le TC Marly (vainqueur groupe C) contre La Neuveville 1 (groupe B). L'autre demi-finale se disputera entre Les Cadolles (groupe A) et Tramelan (groupe D). Elles ont lieu le jeudi 19 août. La grande finale aura lieu le jeudi 26 août devant un nombreux public, le tout se disputant avec fair-play. Il paraît important de préciser que La Neuveville 1 du capitaine R. Houlmann s'est qualifiée in extrémis grâce à la différence de sets!!! Pour la Neuveville 2 du capitaine Sam Baumann, la défaite du dernier match lui a barré la route des demi-finales. Néanmoins bravo à nos deux équipes qui prennent ce championnat très au sérieux. En effet, tous les lundis matin, Roland Houlmann dispense les entraînements à toutes et à tous.

Damien Wenger, sur un nuage !

Après sa magnifique victoire dans un tournoi «Futur» 15000 \$ à Antalya /Turquie, Damien poursuit son chemin avec des victoires intéressantes. Dans le cadre du championnat inter-clubs de ligue nationale A, Damien a remporté un match important contre le genevois Johan Niklès, classé N1.9 (neuvième joueur Suisse). Match remporté en deux sets s.v.pl. 6/4 6/4. C'est le deuxième membre du top ten que vient de battre Damien après Ehrat Sandro, classé N1.7. Nul doute que ces belles performances lui permettront d'entrer dans ce cercle fermé des 10 meilleurs suisses à fin septembre prochain. Pour l'anecdote, Damien jouera Ehrat jeudi prochain dans le cadre du deuxième tour de ligue A qui se déroulera à Zurich.

Le rédacteur du TC

LA TÈNE

Pour l'Open air d'été, le Théâtre de la Ramée remet ça

Dans une pièce de François-Xavier Torre et une mise en scène de Jean-Louis Borel: «Papa...la voiture», le Théâtre de la Ramée se relance dans l'aventure.

Avec Delphine Doutaz qui devient «Path», Cédric Bürgi qui est «Stéphen», Jean-Christophe Rothen qui est «Jean-Louis» et Yvette Borel qui est «Marie-Antoinette» les protagonistes du Théâtre de la Ramée nous font revivre une pièce pleine d'aventures.

Tandis que Stéphane cherche un thème pour son nouvel article, sa sœur Path cherche leur père Jean-Louis pour qu'il lui prête de nouveau sa voiture. Mais ce dernier la répare, par suite de sa nouvelle escapade avec ses amis écolos les jours précédents. Tandis qu'elle attend dans le salon qu'il finisse de la réparer, Marie-Antoinette, tante et sœur de Jean-Louis, arrive à son tour pour demander à son frère de lui prêter sa voiture pour le couvent dont elle est l'une des pensionnaires. Cette attente devient prétexte à des règlements de compte entre frère et sœur, de tout âge...

Un vrai qui propos s'engage alors entre les protagonistes de ce vaudeville, Inutile de rappeler que l'entrée est libre mais qu'il y aura un chapeau à la fin du spectacle. En cas de temps incertain, merci de bien vouloir appeler le 079 526 33 07.

Concernant les mesures Covid 19, les recommandations sont respectées en matière d'hygiène (masque non fournis), merci de les respecter. (Si vous avez des symptômes, isolez-vous et venez nous voir une prochaine fois.)

Les représentations sont réparties comme suit:

7 août à 19h00:
Famille Wüthrich, Les Motteresses 3, 2075 Wavre

8 août à 18h00:
Famille Cuche, Ami-Girard 13, 2054 Chézard-St-Martin

14 août à 20h00:
Famille Fellrath, Fleur-de-Lys 4, 2074 Marin

15 août à 17h00:
Famille Steuble, Rte des Addoz 21, 2017 Boudry

20 août à 20h00:
Famille Schneider-Boder, Beau-Site 18, 2016 Cortaillod

21 août à 19h00:
Famille Etter, Rue de la Cure 8, 2016 Cortaillod

22 août à 17h00:
Famille Martin, Grand-Rue 22, 2046 Fontaines

29 août à 17h00:
Famille Balmelli, La Musinière 10A, 2072 St-Blaise

3 sept à 20h00:
Miryam Mosimann, Vieux-Village 2, 2028 Vaumarcus

4 sept à 19h00:
Famille Colin, Serroue 14, 2037 Montmollin

5 sept à 17h00:
Famille Ducommun, rte du Lac 11, 2015 Areuse

Pour tous renseignements:
Théâtre la Ramée:
<https://theatre-laramee.ch/papa-le-voiture/>

RS

LE LANDERON

Le prêtre s'en va... l'église demeure !

Accepter de voir son curé quitter sa paroisse pour un nouveau ministère n'est pas toujours facile...il ne nous appartient pas!

Le 26 juillet, fête de la Sainte-Anne, la chapelle de Combes se prêtait à merveille aux adieux réservés à l'abbé Olivier qui, depuis deux ans, est au service de la pastorale de la santé auprès des homes et des hôpitaux du canton et prêtre auxiliaire de la communauté catholique du Landeron - Cressier.

Nommé curé des paroisses de Vallorbe et de la Vallée de Joux par Mgr Charles Morerod, évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, l'abbé Olivier Jouffroy exercera ses fonctions le 1er septembre prochain dans son nouveau ministère. Amené ces temps derniers à assurer des remplacements à la paroisse de Vallorbe, le prêtre en partance retrouvera des visages connus et les traces de son passé, il a vécu sa jeunesse dans le Jura français à cinq kilomètres à saute-frontière.

Décorée de fleurs et pleine de fidèles dont nombre sont venus à pied, la chapelle dédiée à Sainte Anne s'ouvrait en même temps à la visite et offrait une superbe vue panoramique en cette soirée estivale douce et sans orage! Des chants de louanges ont véhiculé l'émotionnel de la cérémonie d'adieux célébrée par l'abbé Olivier et suivie avec ferveur par les participants. Quand un prêtre s'en va, il est de tradition de parler de lui, de dire les traits marquants de son passage pour la communauté. Rôle qu'a tenu Dominique Turberg, président de la paroisse du Landeron, «on a à peine eu le temps de faire sa connaissance que voilà qu'il est nommé ailleurs, des changements qui s'accroissent... des habitudes

et des attachements qui se voient bousculés...les curés passent, l'église, elle, demeure» et de poursuivre sur le parcours «du berger, arrivé le 1^{er} septembre 2019, apportant son lot de changements et de nouveautés et qui a su s'intégrer dans la communauté, se prêtant même au ramassage du papier! De l'engagement sans limite de l'homme de foi, de sa vision du rôle de l'église, le président de paroisse a avoué quelques différents sur certains points de vue, aucun ombrage ne subsistera, seuls resteront les bons et beaux souvenirs du passage de l'abbé Olivier à qui il a souhaité en son nom et au nom de la communauté une bonne et sainte route dans ses nouvelles fonctions.

A l'issue de la célébration, l'apéritif offert sur la terrasse de José et Françoise Ruiz, a soulevé souvenirs, anecdotes et regrets, accepter le changement, la rupture des liens tissés, n'est pas facile! Appelé vers d'autres missions le messager de Dieu quitte son port, dans son cœur s'entremêlaient joie et tristesse, quelques mots ont glissé «c'est en faisant mes valises que j'aurai un pincement au cœur». Très apprécié des paroissiens pour sa ferveur, sa jovialité et son empathie, osons croire que l'abbé Olivier ait trouvé dans ces moments d'adieux une atmosphère de reconnaissance méritée.

GC



TRANSFUSION DES SUISSE

DONNER LE SANG SAUVER DES VIES

transfusion.ch

Perdre du poids de façon régulière et avec plaisir



Commencez dès aujourd'hui!

- ✓ sainement
- ✓ sans avoir faim
- ✓ individuellement

ParaMediForm Neuchâtel
Faubourg de l'Hôpital 3 | 2000 Neuchâtel
Tel 032 536 11 07
neuchatel@paramediform.ch

ParaMediForm
Institut pour la santé, le bien-être et la perte de poids
www.paramediform.ch/neuchatel

Leader du marché suisse depuis plus de 27 ans!

Recommandé par les médecins!

Premier entretien gratuit!

Angela Pasquariello, Nutritionniste dipl. PMF

devenir mince • être mince • rester mince

Cabinet et institut Marili

Pédicure, réflexologue, massages
Reiki, Onglerie, bols, pendule
Conseil en image, fleur de Bach...
Sur rdv: 079 442 24 78

marilinaailsart.wixsite.com/marilinaailsart
La Neuveville - Diesse - à domicile

LE LANDERON

CONFÉRENCE D'AURORE DEBRY « CYCLOO TOUR, ÇA ROULE AVEC MON CYCLE ! »



Le Centre Fééminitude au Landeron aura le plaisir de recevoir Aurore Debry pour une conférence des plus intéressante. Cette jeune femme souhaite, au travers de rencontres, partager sa propre expérience d'une reconnexion de ses aspirations profondes via la connaissance de son cycle mensuel en invitant chacune à être à l'écoute de ses intuitions. Avec son expérience personnelle et théorique, elle souhaite promouvoir une nouvelle vision du cycle menstruel qui consiste à s'en faire un allié et un outil de développement personnel au quotidien. Pétillante, drôle, c'est avec humour et légèreté qu'Aurore Debry aborde ce sujet important pour elle, en apprivoisant cette réalité commune

à la moitié de l'humanité et en apprenant à se connaître soi-même. Depuis l'été 2020, elle sillonne l'Europe à vélo, voyage qui l'a transformée et a constitué le point de départ du projet Cycloo. C'est une chance pour le Centre Fééminitude de la recevoir dans ses locaux, car ses valeurs vont dans le même sens que celles des membres du collectif. Site projet Cycloo : www.cycloo.org

Centre Fééminitude

Pour répondre à ses besoins Cindy Bonjour avait dans l'idée de réunir des professionnelles prêtes à partager toutes leurs compétences permettant d'accompagner les femmes dans un équilibre d'équité de développement personnel et de bien-être. C'est donc un coup de chance

lorsqu'elle tombe sur un local situé à la Rue de Soleure, avec son espace lumineux et modulable offrant de nombreuses possibilités d'adaptation (cours et espace de partage). Rejointe par des professionnelles qui partagent les mêmes valeurs qu'elle, un collectif est constitué en association avec une équipe de différents domaines tel le développement personnel, le bien-être ou encore la médecine alternative. C'est avec bonheur que le Centre ouvre ses portes en 2019.

Le centre connaît un beau succès et la conférence d'Aurore Debry est un moment à ne pas manquer, car cette jeune femme partage les mêmes valeurs que le collectif sensible au partage, un outil pour aider la femme à trouver son équilibre entre ses différentes casquettes de sa vie familiale, professionnelle, de couple et leurs valeurs profondes. Chaque personne bénéficiera ainsi d'un accueil personnalisé, d'une écoute et d'un échange allant dans le sens d'une prise de confiance en soi et de solutions à approfondir.

Douze professionnelles font actuellement partie de ce collectif avec leurs propres spécificités (yoga prénatal, postnatal et féminin, réflexologie plantaire, soins énergétiques,

massages neuro-musculaires, Hypnothérapie, Pilates, soins Reiki, acupuncture, Blessingway, Doula naissance, deuil périnatal et autres).

Conférence : renseignements et tarifs

Date : mardi 17 août
Lieu : rue de Soleure 37b, 2525 Le Landeron
Horaire : 18h30, apéritif de bienvenue offert. 19h30 conférence (environ 1h)
Tarifs : 20 francs par personnes, 35 francs par couple. Paiement sur place ou par TWINT.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, inscription demandée sur le site www.feeminitude.ch/conference-cycloo ou par mail info@feeminitude.ch.

Informations

Réseaux sociaux : www.facebook.com/feeminitude/. www.instagram.com/feeminitude/.

CP



LIGNIÈRES

Tournoi du FC Lignières



Depuis samedi passé, sur les installations du FC Lignières, se dispute le tournoi estival avec la participation d'équipes de 3^e ligue.

Dans un bon esprit sportif se poursuivront les rencontres suivantes :

- **Dimanche 8 août 2021** 10h00 FC Lignières I - FC Val-de-Ruz II
12h00 FC Hauterive I - FC Evillard I
- **Mercredi 11 août 2021** 19h00 FC Lignières I - FC Aurore Bienne I
20h45 FC Evillard I - FC Peseux I

A l'issu de chaque tournoi, des spécialités argentines vous seront proposées par les nouveaux cantiniers !

Le comité du FC Lignières vous souhaite la bienvenue.

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Mise en page: Joanie Sinz, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

www.messeiller.ch

GARAGE - CARROSSERIE

JEANNERET

2037 MONTMOLLIN

Véhicule de prêt GRATUIT

032 731 20 20

Yaris 4x4

ÉPICERIE SNACK-BAR DE LA TÈNE

Nouvelle équipe, nouvelle dynamique !

ÉPICERIE

SNACK & BAR

LOCATION & SPORTS

EVENTS

Chemin de la Tène 102
2074 Marin-Epagnier

Sur présentation de cette annonce
-10% DE REMISE
Dès CHF 100.-
En magasin
Jusqu'à fin juillet !

7/7 NON-STOP

ÉPICERIE
8H - 20H

SNACK BAR
11H - 21H

032 753 24 55
info@au-bord-du-lac.ch

Du **soleil** dans votre vie



Réalisez vos projets énergétiques en toute sérénité !

- ✓ Photovoltaïque
- ✓ Installation électrique
- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Domotique

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies

Nathan Magnin Pêcheur Professionnel



Soyez prêts!!! Préparez vos grillades!!!

Venez découvrir nos « Donut's barbecue »
Bateaux sans permis - 10 personnes
Unique sur le lac de Neuchâtel

Renseignements et réservation: 079 174 20 63

Dans le vent de l'actualité

Cotes maximales de 430.72 m et 430.94 m des lacs de Neuchâtel et de Bienne en juillet 2021

Vont-elles générer la 3^{ème} correction des eaux du Jura ?

Afin de pallier les graves inondations que connaissait la région des Trois-Lacs, deux corrections modifièrent complètement les régimes des lacs de Neuchâtel et de Bienne. Elles évitèrent, grosso modo, de grandes inondations depuis 130 ans. Le récent débordement des lacs du pied du Jura, qui dépassa de 22 cm la cote maximale prévue par les travaux de la 2^{ème} correction, va-t-il en provoquer une troisième ?

Les trois photographies (mi-juillet 2021) de l'île de Saint-Pierre, des ports du Landeron et de Saint-Blaise, prises par le drone de Benjamin Gross-Payot du Landeron, mises aimablement à la disposition du Bulcom, montrent à l'envi les effets de la crue du mois de juillet passé dans notre région. L'île de Saint-Pierre, devenue Presqu'île après les travaux de la première correction (1868-1891), est redevenue une île en juillet passé d'autant plus que toute navigation (exception faite des professionnels) fut interdite pendant une dizaine de jours sur les trois lacs.

Le système de régulation des eaux des trois lacs avec le détournement de l'Aar dans le lac de Bienne par le canal de Hagneck (8 km) et la sortie de ce lac par le canal de Nidau-Büren (12 km), doublée de la correction du canal de la Thielle, fut ingénieux. Ces gigantesques travaux furent complétés par ceux de la 2^{ème} correction (1962 - 1973) qui ont notamment conduit à un élargissement des canaux reliant les lacs du pied du Jura.

350 délégués des 250 communes intéressées et des cinq cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Berne et Soleure se sont réunis, le 16 novembre 2018 à Morat, pour envisager une 3^{ème} correction. Le Grand Marais (Seeland) est devenu le « jardin potager » de la Suisse, sa zone la plus importante pour la sécurité alimentaire du pays. Elle est aujourd'hui menacée par les fortes précipitations alternant avec les grosses chaleurs mais aussi par un affaissement des rivages des lacs et cours d'eau.

Le projet présenté, à Morat, consiste à réaliser d'ici à 2050, dans ses grandes lignes, le détournement d'une partie des eaux de l'Aar et de la

Sarine dans le lac de Neuchâtel par la Broye : ce qui réduirait le débit de l'Aar à Hagneck. Il permettrait aussi d'alimenter les nappes phréatiques du Seeland dans les temps de sécheresse : ce qui serait apprécié par les maraîchers.

Toutefois, ce projet estimé à un milliard provoque des réticences dans les milieux de la protection de la nature qui y voient une atteinte à la biodiversité, partant, aux biotopes en nombre dans la région, notamment à la Grande Cariçaie.

Aussi, pour le moment, le projet décrit en 2018 en est à sa phase zéro. Les crues de juillet 2021 - du jamais vu depuis de la 2^{ème} correction - mettent désormais les autorités de notre région au pied mur pour relever un défi majeur : la 3^{ème} correction des eaux du Jura.

Claude Zweiacker



Photo de Benjamin Gross-Payot, du Landeron